

POUR VENDRE LOUER ACHETER
LES ANNONCES CLASSÉES
647-3311

LE SOLEIL

POUR VOUS ABONNER:
647-3333
Extérieur:
1-800-463-2362

DIMANCHE 22 MARS 1992

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 84
44 PAGES, 2 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 4.04
T.V.G. 0.30

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60c Plus T.P.S. 50c Plus T.P.S. T.V.G.

LE SPORT



Fiset brille et les Nordiques l'emportent contre Minnesota

Le gardien Stéphane Fiset a permis aux Nordiques de conserver de minces espoirs de participer aux séries d'après-saison avec un gain de 4-2 hier soir. **S-2 et S-3**

Robert Dubreuil : sa vie entre deux pistes



Robert Dubreuil donne ses premiers coups de lame à l'aréna de Duberger, pour « essayer ça ». Il venait de goûter au patinage de vitesse. Depuis, en tout et

partout, sur piste courte ou sur longue piste, il revendique 11 championnats mondiaux. Yves Poulin l'a rencontré. **S-8 et S-9**

TENDANCES

Enquête : comment vivrez-vous en l'an 2020 ?

Au campus Notre-Dame-de-Foy, 306 filles et 169 garçons du collégial, âgés pour la plupart de 17 à 19 ans, ont imaginé ce qu'ils seront et feront en l'an 2020. **B-1**

LE ROCK

L'unité du groupe explique le succès de Mr. Big

Pour Pat Torpey, le succès de Mr. Big s'explique de plusieurs façons. Le batteur place en tête de liste l'année que lui et ses complices ont passée sur la route. **A-12**

L'ENTREVUE

La formule coopérative mise au défi, selon Claude Béland

À l'issue des assemblées générales annuelles du Mouvement Desjardins, notre journaliste Georges Angers a rencontré son président, M. Claude Béland. **A-11**

L'INDEX

GÉNÉRAL

| | |
|-------------------------|------------------|
| Annonces classées | B-7 à B-13 |
| Arts | A-8, A-9 et A-12 |
| Bandes dessinées | B-16 |
| Décès | B-14 |
| Économie | B-4 |
| Éditorial | A-10 |
| En coulisses | A-8 |
| Environnement | B-3 |
| Horoscope de la semaine | B-12 |
| L'Audio-Vidéo | B-2 |
| L'Entrevue | A-11 |
| Le Monde | B-5 et B-6 |
| Le Rock | A-12 |
| Où aller à Québec | B-15 |
| Pierre Champagne | B-15 |
| Tendances | B-1 à B-3 |

TABLOÏD

| | |
|-------------------|------------|
| Ce soir à la télé | S-16 |
| Échecs | S-15 |
| Feuilleton | S-14 |
| Jeux du dimanche | S-15 |
| Météo | S-16 |
| Mots croisés | S-14 |
| Mot mystère | S-15 |
| Scrabble | S-14 |
| Sport | S-1 à S-14 |
| Sport Reportage | S-8 et S-9 |

LA MÉTÉO

Ensoleillé. Max. : -2 ; min. : -11. Demain : Nuageux. Possibilité d'un peu de neige. Max. : -4 ; min. : -9. **S-16**

Mise en place d'un comité d'organisation du référendum Les libéraux décidés à gagner

MONTREAL — Bien décidés à gagner le référendum de l'automne prochain même s'ils ne savent pas sur quoi il portera, les libéraux ont déjà mis en place leur comité d'organisation... dont certains membres souhaitent de tout coeur qu'une telle consultation n'ait pas lieu.

LE SOLEIL

Tout dépendra des offres du reste du Canada, explique la vice-première ministre Lise Bacon, qui ne cache pas que le parti est divisé sur l'opportunité de faire une consultation populaire.

« Il y a des gens qui disent

qu'il ne faut pas avoir de référendum et des gens qui disent qu'il faut en avoir. Moi, j'attends les événements, j'attends les offres. Quand elles seront sur la table, on verra la ligne de conduite à suivre. »

C'est le président du PLQ, M. Jean-Pierre Roy, qui a annoncé à l'ouverture du conseil général du parti, hier matin, la forma-

tion du comité organisateur du référendum.

« Nous avons un référendum à gagner, a-t-il lancé. Nous devons le gagner, de manière à ce que le Québec ne sorte pas affaibli de l'exercice, comme en 1980, mais plus fort que jamais pour aborder le XXI^e siècle. »

Lors de ce référendum, a dit M. Roy aux quelque 350 militants présents, « c'est un nouveau cadre de société que nous aurons à promouvoir, une vision du Québec de demain. »

Quel cadre ? Quelle vision ?

Membre du comité organisateur et auteur de la politique constitutionnelle du parti, Me Jean Allaire admet qu'il n'en sait encore rien. Lui aussi choisi pour participer au comité d'organisation, M. Bill Cosgrove avoue d'emblée, comme le ministre Sam Elkas, qu'il préférerait éviter la tenue d'un référendum et les déchirements que cela entraînerait.

Evidemment, souligne Me Allaire, « si la loi 150 n'est pas changée, c'est sur la souveraineté (que portera le référendum). Mais on ne le sait pas. »

Selon lui, en créant un comité d'organisation, le PLQ assume tout simplement ses responsabilités.

« Nous sommes un parti ; donc, il faut qu'on soit bien organisé. C'est l'équivalent d'une structure électorale. Il n'y a rien de mystérieux là-dedans. » On peut, bien sûr, craindre le référendum mais, « de temps en temps, il y a des déchirements qui sont inévitables et il faut le faire. Si on met constamment les problèmes en dessous du tapis, ça fait une bosse et on s'enfarge dedans. »

M. Cosgrove reconnaît, lui aussi, qu'il ne sait pas ce que sera l'objet de ce référendum. « Je sais ce que j'aimerais, ajoute-t-il cependant. Je voudrais qu'il porte sur l'option préférée du parti, un arrangement avec le reste du Canada. »

Suite A-2, Libéraux...

Autres textes en page A-3

Ultime hommage à Roger Lemelin



Malgré un temps frisquet, plusieurs « enfants » de Saint-Sauveur avaient envahi la rue pour faire un dernier salut à Roger Lemelin.

QUÉBEC — Pendant quelques heures hier après-midi, le quartier Saint-Sauveur de Québec avait retrouvé ses airs de grande famille, pour rendre un dernier hommage à l'un de ses fils les plus estimés, Roger Lemelin, décédé lundi dernier des suites d'un cancer du poumon.

LE SOLEIL

« Roger Lemelin rentre aujourd'hui chez lui », a résumé dans un court hommage M. Jean-Louis Gagnon, vieux compagnon de route de l'écrivain, à l'occasion du service célébré en l'église Saint-Joseph, à un coin de rue de la maison paternelle, au pied de la Pente douce.

Près de deux heures avant le début des cérémonies, déjà des dizaines de personnes se massaient sur les trottoirs des rues Saint-Sauveur et Châteauvieux et encerclaient le parvis de l'église. D'autres guettaient à leur fenêtre, d'autres encore avaient envahi leur balcon, caméra à la main, pour ne rien manquer de l'événement.

Pour certains, c'était l'occasion d'un retour aux sources.

Paul-Émile Vallerand, 77 ans, a quitté le quartier depuis plusieurs années, mais il se remémorait très bien l'époque où il habitait en face des Lemelin, rue Christophe-Colomb. « Dans ce temps-là, confie-t-il, il y avait toute une vie de quartier. Tout le monde se connaissait. Je me rappelle des petites parties de bluff chez Bertha (le fameux restaurant du coin) avec Donat Simard et Lauréat Corriveau. »

M. Vallerand revoyait encore Roger Lemelin qui, tout jeune, avait l'habitude de s'asseoir sur la marche de béton d'une maison faisant le coin des rues Saint-Sauveur et Christophe-Colomb, en face de chez « Ti-Coune » Côté, pour fouiller dans ses livres.

Comme s'il avait répondu à une invitation personnelle de l'écrivain, M. René Keable était aussi au rendez-vous. Dans l'temps, il « passait » LE SOLEIL, ce qui l'amenaient régulièrement chez les Lemelin où il voyait souvent Roger assis à une petite table dans le salon en train d'écrire.



M. Paul-Émile VALLERAND



Sylvie, la fille de Roger Lemelin, auprès de sa mère, pendant les funérailles.

« J'ai annulé un congrès pour être ici, précise M. Keable. Je lève mon chapeau devant un gars élevé dans la misère, qui a eu des honneurs, qui a connu la richesse, mais qui a su rester humble. Il revient là où il est né. C'est un grand monsieur pour Saint-Sauveur quoi qu'on dise de ce quartier-là. »

MM. Vallerand et Keable épiaient comme plusieurs l'arrivée de dignitaires (Paul Desmarais, Roger D. Landry), de personnalités politiques (Jean Chrétien, Gil Rémillard, Liza-Frulla Hébert, Jean-Paul L'Allier), d'artistes (Émile Genest, Serge Turgeon, Gilles Pelletier) ou d'écrivains et poètes (Victor Lévy-

Suite A-2, Lemelin...

Photos en page A-2

Contre les indépendantistes La GRC a tramé dès 1969

MONTREAL (PC) — Une série d'opérations — dont le vol, en 1973, de la liste des membres du Parti québécois — ont été réalisées clandestinement contre le mouvement indépendantiste au Québec dans le cadre d'un vaste plan d'ensemble concocté par le cabinet Trudeau dès la fin de 1969, soit près d'un an avant l'éclatement de la Crise d'octobre.

Ce plan prévoyait même la création par l'ex-ministre Marc Lalonde d'un service de renseignement parallèle, distinct du Service de sécurité de la Gendarmerie royale du Canada.

C'est lors d'une réunion tenue le 19 décembre 1969 que le cabinet Trudeau a étudié, entre autres sujets, la formation d'un tel organisme parallèle, indiquait Radio-Canada, hier soir, citant à l'appui des documents secrets obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Dans ces documents, cotés « TOP SECRET » et portant la mention « CANADIAN EYES ONLY », on apprend qu'à la réunion suivante du comité du cabinet sur la sécurité et le renseignement, le 5 janvier 1970, soit neuf mois précisément avant le déclenchement de la Crise d'octobre, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau est intervenu longuement au sujet de ces opérations secrètes contre les indépendantistes.

M. Trudeau déclarait alors qu'il fallait que ces opérations soient menées avec une extrême prudence parce que leur divulgation risquait d'avoir un effet contraire.

Que sont ces opérations secrètes ? Impossible pour l'instant de le savoir, leurs descriptions ayant été largement biffées dans les documents « top secret ».

Mais les actions proposées étaient jugées tellement délicates que le commissaire Len

Suite A-2, GRC...

LE SOLEIL VOUS AMÈNE AU SOLEIL

(Il suffit d'être abonné! 647-3333)

FÉLICITATIONS M. DENIS TURGEON, SAINT-HENRI - LÉVIS
Le Soleil vous offre un voyage double en Floride

Tirage sous la supervision de Poissant Thibault-Peat Marwick Thorne

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Suites de la première page

Lemelin...

Beaulieu, Pierre Morency, Doris Lussier) venus rendre un dernier tribut à un homme ardent, énergique, aux prises de positions vigoureuses, à la plume intarissable dont on a pu dire qu'il fut un « gourmand de la vie ».

L'expression est tirée de l'homélie prononcée par l'abbé Pierre-André Fournier, président du Conseil régional de pastorale de Québec-centre et délégué de l'archevêque de Québec, Mgr Maurice Couture, qui concélébraient en compagnie du curé de Saint-Joseph, M. André Ferland, et du vicaire dominical, l'abbé Robert Sylvain, en présence du cardinal Louis-Albert Vachon.

« La mort de Roger Lemelin a provoqué la douleur de tout un peuple qui sait reconnaître ses amis », a aussi noté l'abbé Fournier, soulignant que l'écrivain fut certes le premier véritable initiateur de la littérature sociale, notamment avec *Les Plouffe*.

« Accueillons celui qui a laissé un héritage immortel », avait déclaré M. le curé Ferland, au début de la cérémonie, avant de poser sur le cercueil un exemplaire du roman *La culotte en or* « qui relate bien des faits du quartier. »

Roger Lemelin est sorti discrètement de l'église de son enfance, ses 1200 places comblées comme au temps des beaux dimanches d'antan, sans compter ceux et celles qui ont assisté debout à la célébration empreinte de simplicité. Malgré un temps frisquet, plusieurs « enfants » de Saint-Sauveur avaient envahi la rue pour lui faire un dernier salut.

Roger Lemelin souffrait que plusieurs de ses amis et intimes (poètes, peintres, écrivains) avec qui il aimait tant échanger l'aient précédé dans l'au-delà. Le cercle se rétrécissait. « Quand le cercle se referme, a souligné Jean-Louis Gagnon, ceux qui restent serrent les rangs. Jamais nous n'avons été si près! »

GRC...

Higgitt, de la GRC, a averti les ministres qu'il exigerait des directives précises du gouvernement avant d'entreprendre de telles opérations. Le reste de son intervention à la réunion demeure censuré dans les documents obtenus par Radio-Canada.

Au cours de son témoignage à huis clos devant la Commission McDonald sur les agissements de la GRC, le grand manitou du Service de sécurité à l'époque, M. John Starnes, avait cependant levé un coin du voile en déclarant : « Je me souviens qu'on a alors demandé au Service de sécurité d'obtenir la liste des membres d'organisations séparatistes... je n'étais pas présent à la réunion, mais je m'appuie sur les documents. »

Les documents du cabinet Trudeau font par ailleurs état à plusieurs reprises de la nécessité pour le gouvernement fédéral d'avoir, au sujet du mouvement indépendantiste au Québec, d'autres sources d'information que le service de sécurité de la GRC.

M. Starnes affirme également que les demandes formulées en ce sens par Marc Lalonde qui, au début des années 1970, travaillait comme proche collaborateur de M. Trudeau au sein du cabinet du premier ministre, ont essuyé un échec : le patron du service de renseignement de la GRC a refusé alors que ses services coopèrent de quelque façon avec ce qu'il considérait comme un service de renseignement officieux lié à un parti politique fédéral. « A mon avis, ce n'était pas correct et j'ai refusé », a déclaré M. Starnes dans une entrevue qu'il accordait à la télévision d'État et dans laquelle il décrivait le service parallèle comme « un effort au niveau politique de trouver des renseignements sur les séparatistes ».

Le journaliste Normand Lester ajoutait, hier soir, que, dans cette affaire, le solliciteur général de l'époque, Jean-Pierre Goyer, responsable des services secrets, a défendu John Starnes contre Marc Lalonde, estimant, lui aussi, que les services de sécurité de l'État ne devaient pas coopérer avec un service parallèle de caractère politique.

Deux commissions d'enquête ont toutefois permis de savoir que la GRC avait bel et bien participé à des actions illégales. L'opération Ham a eu lieu : des agents du corps de police fédéral ont dérobé la liste des membres du PQ.

Libéraux...

Plus que cela encore, ce qu'il aimerait « ce serait qu'il n'y ait pas de référendum, parce que cela va être *divisif*. Mais s'il faut en préparer un, je préfère y participer plutôt que d'être laissé de côté. » Selon M. Cosgrove, il reste encore des « chances minimes » d'éviter un référendum.

Le ministre Sam Elkas dit, quant à lui, qu'il ne travaillerait pas avec son parti dans un référendum sur la souveraineté.

« Je peux vous dire une chose : j'ai voté pour un référendum, j'ai voté pour la loi 150 dans le cadre d'une stratégie. Mais aujourd'hui, on voit que ce pays n'a pas besoin que sa population se déchire. Soyons sérieux, si on ne résout pas ce problème, au bout de la ligne on va en souffrir au point de vue économique. »

Selon M. Elkas, personne n'a aimé l'expérience de 1980 sauf une petite partie de la population « qui aime brandir des drapeaux et tout ça. Mais la majorité, qui veut continuer simplement de gagner sa vie, n'a pas apprécié ça et c'est encore ce que je constate dans ma tournée de la province. »

Même le chef du parti, M. Bourassa, disait hier qu'un référendum « peut être source de tensions au sein d'une société ». Selon le premier ministre, une telle consultation populaire est « un moment historique. C'est beaucoup plus important qu'une élection. »

Et si son gouvernement a décidé de prévoir un référendum, c'est que les pourparlers constitutionnels ont mal tourné pour le Québec en 1982 et 1990, quand la population n'a pas été consultée.

Reste-t-il une possibilité, tout de même, qu'il n'y ait pas de référendum ? M. Bourassa rétorque que sa réponse demeure la même que le 28 janvier 1991, quand il avait déclaré que l'exercice pourrait être annulé en cas de tremblement de terre ou de guerre mondiale.

En cas contraire, le PLQ compte sur le comité d'organisation présidé par M. Jean Masson, un spécialiste des questions logistiques. Sont aussi membres du comité MM. Bourassa, Roy, Allaire, Cosgrove, John Parisella et Clément Patenaude (respectivement directeur et conseiller au cabinet du premier ministre), Pierre Antcl (le directeur général du PLQ), le ministre Marc-Yvan Côté (à titre d'organisateur pour l'Est du Québec), Denis Therrien et Diane Viau (tous deux vice-présidents du PLQ), Mario Dumont (président des Jeunes libéraux), Pierre Saulnier (président de la Commission politique du parti), Rita de Santis (présidente de la Commission des groupes ethniques au sein du PLQ), Yves Gougoux (publicitaire) et Nathalie Bernier (représentante officielle du parti).



L'abbé Pierre-André Fournier, président du Conseil régional de pastorale de Québec-centre et délégué de l'archevêque de Québec, prononçait l'homélie.



Pierre et Sylvie, fils et filles de Roger Lemelin auprès de leur mère dans l'église Saint-Joseph durant le service religieux.



Des gens du quartier suivaient le dernier hommage au père des Plouffe de la fenêtre de leur logement.



Parmi les fidèles rassemblés dans l'église, des inconnus qui s'étaient déplacés eux aussi pour assister aux obsèques.



Jean-Louis Gagnon a rendu hommage à son vieux complice de toujours, Roger Lemelin.

Photos: Jean Vallières



Le comédien Gilles Pelletier était au nombre des artistes qui sont venus rendre cette dernière visite au premier auteur de la télévision québécoise.



Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, le comédien Doris Lussier et la ministre des Affaires culturelles du Québec, Liza-Frulla Hébert, sur le parvis de l'église.



Roger Lemelin fait sa dernière visite à l'église Saint-Joseph à un coin de rue de la maison paternelle, au pied de la Pente douce.

| | |
|-----------------------|--------------------|
| 6/49 | mise-tôt |
| 4-12-13-14-27-28 | 7-26-29-37 |
| (complémentaire) | EXTRA |
| 10 | 374896 |
| LA QUOTIDIENNE | |
| Sélect 42 | tirage du 21-03-92 |
| 8-10-26-27-36-42 | 2-0-0 |
| (complémentaire) | 4-6-8-0 |
| 9 | |

LA TROIS

LE SOLEIL

**La Russie déchirée
Les Tatars en
faveur de la
souveraineté**

KAZAN (d'après Reuter, AFP et AP) — Les Tatars ont largement voté pour la souveraineté de leur république à l'égard de la Russie hier. Les adversaires de la souveraineté ont d'ailleurs concédé la victoire. Le Tatarstan est une des 20 républiques autonomes de la Russie.

Hier soir on connaissait les résultats de cinq des 60 régions électorales, mais ils sont éloquent : le « oui » l'emporte dans des proportions variant entre 70 et 90 %.

On ne sait cependant pas quelle proportion de la population ces circonscriptions représentent.

Les « souverainistes » ont ainsi complètement ignoré l'appel lancé vendredi par le président Boris Eltsine pour qu'ils se dissocient des « sirènes » de la souveraineté.

Malgré les mises en garde de Moscou, le référendum d'autodétermination organisé hier par les Tatars de la Volga, la plus forte minorité ethnique de Russie, s'est déroulé sans incident.

Les autorités redoutaient que la tenue du référendum ne provoque des troubles entre les deux principales communautés ethniques de la région, les Tatars musulmans, d'origine turque, et les Russes.

Moscou avait interdit le scrutin, craignant qu'il ne conduise les Tatars vers l'indépendance et n'amène d'autres minorités à les imiter.

Le tribunal constitutionnel russe a jugé la consultation illégale parce qu'elle va à l'encontre d'un traité unissant les 16 républiques autonomes au sein de la Fédération de Russie.

Le président tatar Mintimer Chaïmyev a expliqué que les 4,5 millions de Tatars voulaient seulement jouir de davantage de liberté et d'une plus grande marge de manoeuvre au sein de la fédération.

Mais le dirigeant nationaliste Marat Moulikov, membre de l'influent Centre civique tatar, a déclaré à la presse qu'il n'abandonnerait pas la partie si le scrutin était défavorable.

« Nous continuerons à nous battre. Nous utiliserons tous les moyens pour installer un gouvernement autonomiste au Tatarstan et nous l'emporterons », a-t-il déclaré.

Le président russe Boris Eltsine a d'abord exhorté le Tatarstan à renoncer au plébiscite. Dans une allocution télévisée, il avait solennellement demandé vendredi aux électeurs de voter « non ». « En tant que président je vous demande, au moment de faire votre choix, d'avoir à l'esprit que le prix d'une erreur politique est toujours concret, et que cette erreur provoquera des souffrances aux êtres qui nous sont chers, à nos familles et à nos enfants. »

Durant la campagne, la télévision locale n'a diffusé qu'un appel de Boris Eltsine vieux de deux ans, dans lequel il avait conseillé au Tatarstan de « prendre sa souveraineté, tant que vous le pouvez ».

La mobilisation des électeurs a été particulièrement forte dans les campagnes — 92,9 % contre seulement 65,4 % à Kazan, la capitale du Tatarstan.

Dans le village de Peschnie Kovaly, à 30 km de la capitale Kazan, Russes et Tatars ont voté selon leur appartenance ethnique, les Russes optant pour le non afin de préserver le statu quo.

« J'ai voté pour la Russie », a dit Lioudmila, une retraitée russe.

« Un État doit être petit afin que les dirigeants sachent ce qui se passe sur le terrain, a dit de son côté un Tatar qui s'est prononcé pour l'autonomie.

Région d'une superficie comparable à celle de l'Irlande, le Tatarstan est peuplée à 42 % de Russes et à 48 % de Tatars, peuple turcophone implanté dans la région depuis le Ve siècle.

Avenir politique du Québec

Le PLQ prendrait position en juillet

MONTREAL — Le congrès spécial où les militants libéraux devront prendre position sur l'avenir politique du Québec aura probablement lieu en plein mois de juillet.

LE SOLEIL

C'est ce qu'on peut déduire des indications données hier au conseil général du PLQ par M. Thierry Vandal, le président du comité chargé par le parti de suivre le déroulement du dossier constitutionnel.

Pour le premier ministre Bourassa, « l'important, c'est qu'il y ait un congrès spécial ». Après avoir rappelé à la blague que « la démocratie a fait ses premiers pas au mois de juillet 1789 », avec la Révolution française, M. Bourassa a demandé si « juillet va devenir un mois interdit pour poser des gestes politiques? ».

Il a souligné qu'en 1974, c'est en juillet qu'a été votée la loi 22, « qui est une des grandes législations de mon premier gouvernement » et aussi en juillet que la loi pour le développement de

la baie James a été adoptée, en 1971.

Selon les précisions données hier par M. Vandal, et compte tenu de l'échéance de la fin de mai qu'ont retenue pour l'instant le gouvernement fédéral et ses partenaires pour formuler une proposition constitutionnelle, la possibilité d'un congrès libéral en juillet apparaît forte.

Après publication des offres, explique M. Vandal, « naturellement, on va s'adapter à l'échéancier qui est serré, tout le monde le réalise. Mais il doit tout de même y avoir une consultation très formelle des militants pour qu'on puisse présenter une recommandation à l'exécutif du parti et éventuellement aux militants dans le cadre d'une large instance. »

Cette consultation « n'est certainement pas une question de jours », mais plutôt de se-

maines et se fera par l'entremise d'une tournée pour recueillir l'opinion des militants et s'en inspirer pour recommander une ligne d'action au comité exécutif du parti.

Ce qui lancera ce processus, ce sera la présentation, par Ottawa « de propositions, larges, substantielles, qui répondent aux aspirations du Québec et qui lient également le reste du Canada ». Quand va-t-on juger que le reste du Canada est effectivement lié? « Il faudra exercer notre jugement quant à ce qui peut être reconnu comme liant le reste du Canada », répond M. Vandal.

Souveraineté illusoire...

Par ailleurs, devant le conseil général, M. Vandal a décortiqué le rapport Beaudoin-Dobbie, reprenant essentiellement les jugements portés par le premier ministre Bourassa selon lesquels les recommandations du comité fédéral se rapprochent de Meech sur certains points, mais sont nettement insuffisantes, particulièrement en ce

qui concerne le partage des pouvoirs. Ces remarques furent les seules à toucher les fondateurs du dossier constitutionnel sur le plancher du conseil général.

Par la suite, devant les reporters, M. Bourassa a une fois de plus souligné avec satisfaction l'unité qui persiste à régner au sein de son parti.

« C'est évident qu'il n'y a pas nécessairement le même niveau d'appui pour les différentes options. Il y en a qui attachent plus d'importance au fédéralisme que d'autres. Mais tous les libéraux sont d'accord pour maintenir des liens politiques avec le reste du Canada. Tous sont d'accord pour accorder la priorité à la sécurité économique. Tous sont d'accord pour donner à la minorité anglophone un rôle très important au Québec. C'est ce qui explique que le parti est uni », soutient M. Bourassa.

Quant à son propre credo fé-

déraliste, renouvelé dans le discours inaugural de jeudi dernier, M. Bourassa explique qu'il voulait alors résumer simplement « pourquoi le gouvernement maintient son option de fédéralisme renouvelé ».

En tout cas, même pressé par les représentants des médias, Me Jean Allaire a refusé de se faire l'interprète des propos du premier ministre. L'auteur du programme constitutionnel du PLQ a simplement répondu que ça n'en valait pas la peine.

« M. Bourassa va faire beaucoup d'autres déclarations, des ministres vont faire des déclarations et beaucoup d'autres personnalités vont en faire. Si on se met à perdre notre temps à faire l'exégèse de tout ce qu'ils vont dire avant qu'on ait les offres sur la table, je pense qu'on perd notre temps. »

Le conseil général libéral prend fin aujourd'hui avec un discours du premier ministre.

Bataille contre le projet de loi C-13

Pas question de baisser les bras

MONTREAL — Décidé à poursuivre la bataille contre le projet de loi C-13, qui doit encore être étudié par le Sénat, le gouvernement Bourassa a obtenu hier l'appui unanime du conseil général du Parti libéral du Québec pour dénoncer cette intrusion fédérale en matière d'environnement.

LE SOLEIL

Devant les reporters, le premier ministre Bourassa s'est félicité de l'appui des militants. À ceux qui lui reprochent d'être resté passif dans ce dossier, il répond avoir été « très ferme » à l'Assemblée nationale et il précise que son chef de cabinet « a communiqué avec le chef de cabinet du premier ministre Mulroney » à ce sujet.

Devant le conseil général, le ministre Pierre Paradis a été chaleureusement applaudi quand il a dénoncé l'intrusion d'Ottawa qui, par la porte de l'environnement, « vise à contrôler l'ensemble du développement économique dont le Québec a la maîtrise d'oeuvre dans les champs de ses compétences. On ne peut laisser passer un tel projet de loi. »

Rappelant l'appui obtenu auprès de l'Assemblée nationale et aussi du Conseil du patronat, de l'Association des manufacturiers et de la Chambre de commerce du Québec, M. Paradis a affirmé que « le Québec n'a pas

l'intention d'abandonner la lutte ».

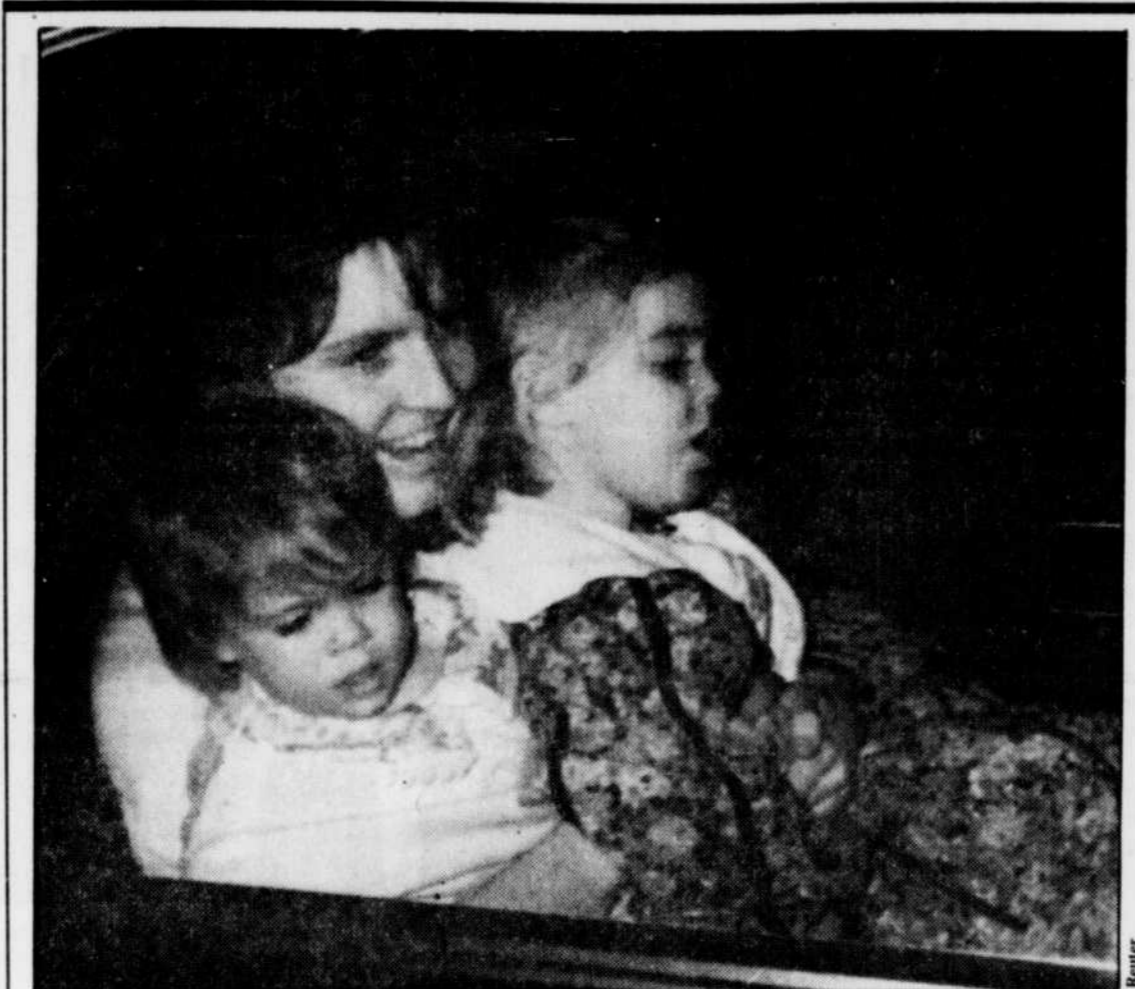
Le gouvernement Bourassa demande un amendement au projet voté jeudi par les Communes afin de permettre au Québec de procéder lui-même aux évaluations environnementales dans le cas de projets tombant sous ses compétences.

Lui-même fervent fédéraliste, M. Paradis ne veut rien savoir d'un régime où « les provinces n'ont plus le pouvoir et le contrôle de leur développement économique ». Selon lui, c'est un geste « antifédéraliste ».

Vol commandé par Ottawa

Le premier ministre Bourassa dit qu'il n'était pas informé que le gouvernement Trudeau ait pu être à l'origine de l'ordre donné à la GRC, au début des années 1970, de voler la liste des membres du Parti québécois, comme le rapportaient hier les médias.

« Je suis très surpris. Je serais curieux de connaître ce qu'en diraient ceux qui étaient impliqués à l'époque. Je suppose qu'ils vont commenter. »



Les Britanniques plaignent la reine

Après l'annonce, cette semaine, de la séparation officielle du duc et de la duchesse d'York, le prince Andrew et Sarah Ferguson (ci-dessus avec ses enfants), les Britanniques plaignent plus la duchesse (24 %) que son mari (4 %), mais ils sont surtout une majorité (56 %) à plaindre la reine, selon un sondage publié, hier, par le Sunday Telegraph. Une majorité également, 55 %, estiment que cette affaire va nuire à la monarchie. Mais le danger semble dans l'immédiat plus imaginaire que réel, puisque 74 % des personnes interrogées pensent que la monarchie britannique survivra jusqu'au siècle prochain, et 77 % veulent que ce soit le cas.

Après plus de 40 ans de silence et de remords

Un Israélien confesse s'être fait nazi pour sauver sa vie

BERLIN (d'après AFP) — « Je suis le juif Salomon, mais aussi encore un peu le nazi Josef », assène Sally Perel. À 67 ans, cet Israélien né en Allemagne est encore imprégné de l'antisémitisme qui lui a été inculqué au cours des trois années passées sous l'uniforme des jeunesses hitlériennes.

Aujourd'hui, après plus de 40 ans de silence et de remords, Sally Perel se libère. L'Allemagne, où il est venu présenter cette semaine la traduction de sa biographie, était une étape particulièrement importante dans la grande campagne de Josef Perjell, il était devenu un militant modèle en dépit d'un physique très peu aryen.

Son incroyable histoire, parue en 1990 en français sous le titre *Europa, Europa*, a déjà fait l'objet d'un film franco-allemand du même nom, réalisé par la Polonoise Agnieszka Holland, qui connaît un gros succès aux États-Unis et représentera l'Allemagne aux Oscars d'Hollywood dans la catégorie du meilleur scénario adapté.

L'uniforme nazi et une discipline confinant à la schizophrénie ont laissé chez lui des traces indélébiles, comme le souci de l'ordre et de la propreté. « Lorsque mes fils ava-

ient bruyamment leur soupe, quand ils ne se servent pas correctement du dentifrice en pressant au milieu du tube, cela dérange Josef », explique-t-il dans une interview à l'hebdomadaire Der Spiegel.

Sally Perel a même conservé certains réflexes antisémites qu'on lui avait inculqués. « Le puissant lobby juif au Sénat américain, les manifestations contre la politique anti-israélienne des États-Unis, cela déplaît à Josef. Il dit : regarde, nous autres nazis avons donc raison, les juifs sont partout et influencent

tout », avoue-t-il.

Alors que toute sa famille a été exterminée par les nazis, il est toujours en contact avec ses vieux compagnons des jeunesses hitlériennes et est même venu récemment en Allemagne participer à une fête d'« anciens ». « Ils ont aussi été victimes du système. Leurs cerveaux d'enfants ont été submergés, se justifie-t-il.

« Maintenant c'est Sally qui domine, mais le petit Josef est resté en moi... Je l'aime car il m'a sauvé de l'Holocauste. J'aime quelqu'un que je devrais haïr », soutient-il.

VOUS L'AVEZ VUE AU SALON DE L'AUTO. MAINTENANT, VENEZ EN FAIRE L'ESSAI.

LA NOUVELLE BERLINE FAMILIALE TOURING 1992 UN PRIX À FIÈRE ALLURE 10 995\$*

- Moteur 1,6 litre, 92 cv
- 16 soupapes
- Pneus sport
- Roue mag 14 po sport
- Porte-bagages
- Phares à halogène
- Tachymètre
- Intérieur de luxe

SUZUKI
ÇA TOURNE BIEN

RABAIS 750\$ AUX DIPLOMÉS

GARANTIE 3 ans / 80 000 km SANS FRANCHISE



LA CONCURRENCE LOIN DERRIÈRE

| | |
|---------------------|----------|
| MAZDA PROTEGE DxMt | 11 995\$ |
| NISSAN SENTRA XeMt | 12 390\$ |
| HONDA CIVIC LxMt | 12 395\$ |
| HYUNDAI ELANTRA GLS | 12 495\$ |
| SATURN Sport Sedan | 13 685\$ |

ACADIA
La nouvelle

4480, 1re Avenue
Charlesbourg
623-9861

Royal Suzuki

6345, boul. Hamel
L'Anclenne-Lorette
872-0005

LA POLITIQUE

Favori avec 41 % des intentions de vote

Le défi du PLC: garder son avance jusqu'aux élections

OTTAWA (PC) — Il y a 12 mois, le Parti libéral fédéral se fixait comme objectif d'être en première place dans la faveur de l'électorat. Il a remporté son pari.

Malheureusement, être le favori, à un an des élections, n'est pas synonyme de victoire assurée : c'est comme si les Expos réclamaient d'être de la Série mondiale sous prétexte qu'ils ont connu un bon camp d'entraînement.

Le dernier sondage de la firme Angus Reid donne au Parti libéral 41 % du vote, soit 19 points devant les néo-démocrates et presque trois fois les appuis promis aux conservateurs et au Reform Party.

« S'ils peuvent obtenir 41 % du vote, ils détiendront une grosse majorité. Il ne faut pas en douter », assure Darrell Bricker, vice-président d'Angus Reid.

Il y a toutefois un gros « MAIS ». Conserver 41 % de la faveur de l'électorat représente un

défi difficile à relever, compte tenu de la fragmentation de la scène politique fédérale.

Les stratèges libéraux reconnaissent qu'ils doivent renforcer les appuis acquis, obtenir que les 41 % d'électeurs qui leur sont favorables s'engagent réellement à voter libéral.

« Nous devons comprendre d'où ces 41 % de votes proviennent », affirme un des principaux conseillers du parti.

Stratégie
Plusieurs libéraux croient qu'en maintenant une politique centriste, le parti conservera la faveur de l'électorat, philosophie prônée d'ailleurs par le leader libéral Jean Chrétien.

« Les conservateurs et les néo-

démocrates font tous deux face à un problème », d'affirmer M. Chrétien en interview. « Ils envisagent des solutions aux problèmes en adoptant soit l'angle de la droite soit celui de la gauche.

« Moi, je crois qu'il faut éviter d'être doctrinaires. Aucune des deux options n'est juste, du moins pour un libéral. »

M. Chrétien, selon les observateurs, a fait preuve de leadership lors du dernier congrès du parti, à Hull, s'efforçant essentiellement d'inaugurer une ère qui n'a plus rien à voir avec celle de Pierre Trudeau.

Le parti a même accepté un compromis sur la question constitutionnelle, approuvant un statut de société distincte et la cession de pouvoirs additionnels au Québec. Un autre compromis a aussi été admis sur le libre-échange : renégocier celui-ci et, si cela ne

fonctionne pas, dénoncer le traité.

Le parti s'est aussi engagé à mieux financer l'éducation supérieure et la formation de la main-d'œuvre tout en protégeant l'universalité des soins de santé.

Le Reform Party

Les stratèges nationaux croient que le NPD sera le principal adversaire des libéraux lors des prochaines élections. Mais, les libéraux étant en tête, les conservateurs vont tout faire pour les combattre. Même le Reform Party tente de réaliser des gains dans le centre du pays, toujours aux dépens des libéraux.

Mais le meilleur investissement électoral des libéraux pourrait bien être le chef conservateur lui-même, Brian Mulroney. Alors que ce dernier conserve difficilement 15 % de la faveur de l'électorat, les libéraux ont constamment amélioré leur score à ce chapitre.

Alors qu'il y a un peu plus d'un an le NPD était en tête dans les sondages et que la population mettait en doute les qualités de M. Chrétien, le chef néo-démocrate Audrey McLaughlin a perdu du terrain et les libéraux en ont été les principaux bénéficiaires.

En termes d'organisation et malgré certains problèmes surgis le printemps dernier, les libéraux ont réussi à redresser certains accros.

Ils ont notamment remanié la procédure des assemblées de mises en candidature et éliminé ainsi le scandale des « libéraux instantanés » qui se présentaient dans les assemblées de la région de Toronto pour fausser le processus de sélection des candidats.

Plate-forme électorale

Les responsables du parti ont

aussi remis en question la politique adoptée jusqu'à maintenant et devraient pouvoir présenter une nouvelle plate-forme électorale dès le mois de juin prochain, notamment en matière d'économie et dans son engagement social.

Paul Martin, qui fut le principal rival de M. Chrétien au leadership, en 1990, et qui est maintenant coprésident du comité sur la plate-forme électorale du parti, affirme que beaucoup des problèmes qui ont surgi de 1988 à 1991 sont attribuables aux divisions consécutives à la campagne au leadership et à un caucus inexpérimenté.

« Nous devons nous défaire des retombées de la course au leadership », de dire M. Martin, qui avait soulevé l'ère du caucus, il y a un an, en affirmant que l'idéologie du Parti libéral souffrait d'un « durcissement des artères ».

Les problèmes dans l'entourage de M. Chrétien ont été réglés : son principal conseiller, Eddie Goldenberg, a été remplacé par l'ex-maire de Québec, Jean Pelletier, un vétéran des batailles politiques.

Peter Donolo, un jeune organisateur de génie ayant déjà travaillé pour l'ex-maire Art Eggleton de Toronto, a été nommé directeur des communications et aurait contribué à relever le niveau de confiance de M. Chrétien.

Gordon Ashworth, un des principaux conseillers de l'ancien régime ontarien de David Peterson, oeuvre aujourd'hui pour le Parti libéral fédéral, contribuant à peaufiner l'organisation nationale.

Les libéraux ne doutent plus du leadership de Chrétien

OTTAWA — Vingt-et-un mois après avoir été élu, le leader libéral Jean Chrétien semble finalement avoir convaincu les membres de son parti qu'il est l'homme de la situation.

Homme du passé

Après avoir souffert durant un an aux mains de conseillers qui ont vainement tenté de faire oublier son étiquette « d'homme du passé », une nouvelle équipe a pris la relève et a décidé de lui permettre d'être lui-même.

« Le bon vieux Jean Chrétien a recommencé à opérer comme il l'a toujours fait », affirme un de ses principaux conseillers.

Il suit actuellement des cours en langue anglaise dans l'espoir qu'il mette fin à ses éternels balbutiements dans cette langue.

En plus des nombreux discours prononcés devant les clubs sociaux et aux dîners libéraux organisés pour recueillir des fonds, Jean Chrétien a récemment participé à de nombreuses émissions radiophoniques, au Québec, tentant d'y relancer son parti qui y a perdu beaucoup d'appuis.

Il a même participé au Shirley Show, une émission de télévision à diffusion nationale destinée aux

bricoleurs, abandonnant son sujet favori, la Constitution, pour parler, entre deux commerciaux, de la famille et de la chaleur du foyer.

Son discours du mois dernier à la fin du congrès national du parti, à Hull, est considéré comme sa meilleure performance depuis le congrès de Calgary, en juin 1990, au cours duquel il a été choisi leader de son parti.

Élu leader le jour même de la mort de l'accord du lac Meech, Jean Chrétien fut alors appelé à prendre les rênes d'un parti très divisé, à la philosophie politique pleine d'hésitations. Les jalousies entre plusieurs membres éminents du parti menaçaient également de faire éclater celui-ci.

Les troubles

Les dix premiers mois de leadership de Chrétien, un député du parti les résume en affirmant que « les troubles » ont prédominé, ajoutant que ces problèmes sont comme des secrets de famille qu'on préfère taire.

Ses discours étaient alors sans vie. Il paraissait mal dans sa peau. La disparition du « petit gars de Shawinigan » semble avoir été un échec total.

L'élection d'un gouvernement néo-démocrate en Ontario, en septembre 1990, semble avoir fortement secoué les libéraux fédéraux et, à l'automne, M. Chrétien a dû jouer des coudes pour trouver une circonscription où se présenter, après que Mulroney se fut moqué de lui, affirmant qu'il avait peur de l'affronter aux Communes.

Au printemps, il demeura trois mois dans l'ombre, après avoir subi une intervention chirurgicale au cours de laquelle on lui a enlevé des nodules sur un poulmon. Ses proches conseillers semblaient alors le mener à la catastrophe. Les querelles internes d'autre part menaçaient de miner son leadership.

« J'étais trop prudent. J'acceptais trop les conseils de mon entourage, de dire Chrétien en inter-



L'impopulairité chronique du premier ministre conservateur Brian Mulroney et l'absence de tout choix valable semblent ouvrir la porte à Jean Chrétien.

view. Je créais l'impression de ne pas être confortable dans ma peau. Je devais établir mon autorité à chaque fois que se présentait une situation difficile.»

Personnel remanié

Un remaniement au sein de son personnel a modifié tout cela. Son nouvel entourage l'a invité à oublier les textes soigneusement préparés et à demeurer lui-même. Jusqu'à maintenant, il n'a pas eu à regretter ces changements.

« La population aura éventuellement à décider qui sera son prochain premier ministre », d'affirmer M. Bricker.

« Je crois que les gens songent à Jean Chrétien et le comparent à d'autres candidats en affirmant: Il ne serait pas si mauvais. En réalité, il possède même certaines qualités. »

Parmi les délégués qui ont assisté au congrès du mois dernier, à Hull, on s'entendait pour dire que la question du leadership du parti ne saurait être remise en cause avant les prochaines élections. C'était d'ailleurs la première fois depuis la démission de Pierre Trudeau que le leadership du parti n'est pas remis en question au cours d'un congrès général.

Ottawa assouplit sa politique de l'énergie

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral s'apprete à assouplir sa politique nationale de l'énergie pour permettre aux investisseurs étrangers d'augmenter leur participation dans le secteur de l'exploration des champs pétroliers canadiens, affirme The Globe and Mail dans son édition d'hier. Selon le journal, le ministre fédéral de l'Énergie, M. Jack Epp, en fera l'annonce mercredi à Calgary. En vertu de la politique actuelle, un étranger ne peut détenir le contrôle d'une compagnie valant plus de cinq millions \$ qui oeuvre dans le secteur pétrolier ou gazier au pays.

| RÉSULTATS | | Loto-Québec | |
|---|------------|-------------|----|
| Extra Tirage du 92-03-21 | | | |
| NUMÉROS | LOTS | | |
| 37 48 9 6 | 100 000 \$ | | |
| 7 48 9 6 | 1 000 \$ | | |
| 4 8 9 6 | 250 \$ | | |
| 8 9 6 | 50 \$ | | |
| 9 6 | 10 \$ | | |
| 6 | 2 \$ | | |
| Prochain tirage: 92-03-23 | | | |
| Banco Tirage du 92-03-21 | | | |
| 1 | 3 | 10 | 14 |
| 20 | 21 | 22 | 23 |
| 25 | 32 | 33 | 47 |
| 52 | 58 | 61 | 62 |
| | | 64 | |
| Prochain tirage: 92-03-23 | | | |
| SELECT Tirage du 92-03-21 | | | |
| 8 | 10 | 26 | 27 |
| | | 36 | 42 |
| Numéro complémentaire: 9 | | | |
| MISE-TOT 7 26 29 37 | | | |
| GAGNANTS | | LOTS | |
| 6/6 | | | |
| 5/6+ | | | |
| 5/6 | | | |
| 4/6 | | | |
| 3/6 | | | |
| Ventes totales: | | | |
| Gros lot à chaque tirage: | | | |
| 1 000 000,00 \$ | | | |
| T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec | | | |
| Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité. | | | |

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

17980576

Si non, composez sans frais le 1-800-563-8688

Plus de **3000 points** offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

CLUB Multi points

Pour une directive qui a coûté 100 millions au gouvernement Un ex-fonctionnaire du Revenu tente de faire payer un de ses collègues

WINNIPEG (PC) — Ted Reid, l'ex-fonctionnaire de Revenu Canada qui affirme qu'une modification dans les politiques de taxation a coûté au moins 100 millions \$ au gouvernement fédéral, tente

à présent de faire porter des accusations au criminel contre un haut fonctionnaire du ministère du Revenu.

La GRC a déjà enquêté au sujet des affirmations de M. Reid et a écarté certaines accusations, mais le ministère de la Justice est présentement en train d'examiner une poursuite à titre privé qui a été intentée par M. Reid.

M. Reid, qui travaille maintenant comme conseiller en fiscalité à Winnipeg, affirme qu'une directive émise en 1986 par Revenu Canada a permis aux manufacturiers et aux grossistes de conserver l'argent provenant de taxes qu'ils avaient facturées en trop à leurs clients.

Résultat : plusieurs entreprises ont mis dans leurs poches des millions \$ qui, sans la nouvelle directive, auraient été envoyés au gouvernement ou remboursés aux clients.

Selon M. Reid, cette nouvelle directive n'a fait qu'inciter des gens d'affaires peu scrupuleux à facturer des montants de taxes trop élevés, afin d'augmenter

leurs profits.

C'est pour cela que l'ancien employé de Revenu Canada a décidé de porter des accusations devant la cour provinciale du Manitoba contre le fonctionnaire responsable de la directive.

La cour provinciale a alors présenté l'affaire au ministère de la Justice.

Interrogé à la Chambre des communes, au sujet des accusations de M. Reid, le ministre du Commerce extérieur, Michael Wilson, a déclaré qu'il ne ferait aucun commentaire avant que l'affaire soit devant les tribunaux.

M. Reid a été renvoyé de Revenu Canada en 1989, mais le Conseil des relations de travail dans la fonction publique a exigé qu'il retrouve son emploi et qu'une compensation de 65 000 \$ lui soit versée.

L'homme n'est toutefois jamais retourné au travail à cause, a-t-il affirmé, d'une dispute concernant la date de son retour. Dispute à cause de laquelle... il a été renvoyé encore une fois.

Cette fois, le conseil a donné raison à Revenu Canada.

IL EST ARRIVÉ!

LE NOUVEAU COUPÉ
BMW 325i

LE CHOIX DES CONNAISSEURS.
À PARTIR DE 38 800 \$.

automobiles
Jalbert inc.
• VENTE • PIÈCES • SERVICE
1885, boul. Central, Québec G1P 3V3 — 687-4840

LE PLAISIR DE CONDUIRE.

Dans un mémoire présenté au CRTC

La pertinence de Quatre Saisons remise en question

MONTREAL (PC) — Prolonger le mandat de Télévision Quatre Saisons pour un an seulement, sinon faire disparaître la chaîne. Telle est la substance du mémoire qui sera présenté, cette semaine, au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) par l'Institut canadien d'éducation aux adultes (ICEA).

Le CRTC étudie le renouvellement des permis de Quatre Saisons et de Télé-Métropole et dans les deux cas, l'ICEA tente de convaincre l'organisme régulateur que les

deux réseaux ne méritent pas « la note de passage ».

L'ICEA a réalisé, en février, une étude sur Quatre Saisons qui, affirme-t-il, révèle que la programmation de TQS est composée, en soirée, dans une propor-

tion de 71 % de films, de jeux et d'émissions sportives.

L'information ne recueille que 10 % de la programmation alors qu'il y a cinq ans, le permis de diffusion avait été accordé à Quatre Saisons sous la condition d'offrir une programmation « complémentaire aux autres réseaux », « centrée sur l'information, notamment montréalaise », et comprenant peu d'émissions sportives.

Pour l'ICEA, il est clair que la situation est « fort critique » pour Quatre Saisons : « Cette chaîne n'offre plus actuellement une programmation correspondant aux normes minimales de qualité » et elle a apporté « les pires aspects de la programmation américaine, avec la présentation hebdomadaire de quatre émissions américaines consacrées à la reconstitution dramatique d'événements et de faits divers ».

Pour sa part, la chaîne demande au CRTC de renouveler son permis en ajoutant qu'elle « n'est pas en mesure d'assurer des promesses formelles, sinon celle de respecter les règles de contenu canadien ».

Quant à Télé-Métropole, l'ICEA demande au CRTC de refuser la baisse de production régio-

nale envisagée par TM et exige de procéder à une étude approfondie de tous ses rapports avec Vidéo-tron « avant d'autoriser le transfert de titres du réseau TVA à Télé-Métropole ».

L'ICEA salue les progrès réels de TM en information et dans le domaine des émissions dramatiques, mais l'organisme constate que la chaîne ne présente aucune émission culturelle « alors que les jeux et variétés occupent 31 % du temps d'antenne », que les films américains font un retour en force et qu'elle propose une grille de programmation « convenant davantage à un marché captif qu'à un auditoire très fragmenté ».

Lina Trudel, porte-parole de l'ICEA, estime que le CRTC doit faire bien attention à ses choix lors de ces audiences puisque le renouvellement des permis pour les sept prochaines années s'inscrit dans le contexte de l'implantation de la télévision à haute définition et de l'arrivée de la télévision directe par satellite.

Face à cette mondialisation du marché de l'audiovisuel, « l'atout principal des radiodiffuseurs résidera dans la pertinence et la qualité des émissions offertes au public canadien et québécois », conclut l'ICEA.

Arrêté quelques heures plus tôt pour vol, un homme tente de se suicider dans sa cellule

QUÉBEC — Un individu de 24 ans qui venait d'être arrêté quelques heures plus tôt par la police de Québec, à la suite d'une introduction avec effraction, a tenté de s'enlever la vie par pendaison, hier matin, dans une cellule de la centrale du parc Victoria. Les médecins nourrissent peu d'espoir sur ses chances de s'en tirer.

qui escortait un autre prévenu à sa cellule. La victime avait réussi à se pendre avec son chandail à manches longues.

Des ambulanciers d'Urgence-Santé ont réussi à réanimer le détenu qui a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Québec. Les séquelles

étaient cependant si importantes qu'il a dû être branché à un respirateur artificiel.

L'homme, domicilié dans le quartier Limoilou, avait été arrêté à 4 h 15, dans un édifice à bureaux du boulevard Charest Est où il venait de s'introduire en fracassant une fenêtre. Les policiers avaient réussi à l'épingler au quatrième étage, en suivant les traces de sang s'échappant d'une blessure à la main causée par sa témérité.

Les policiers n'auraient remarqué rien d'anormal dans le comportement de l'individu après que celui-ci eut été conduit dans la cellule 21, vers 4 h 45.

Par souci de transparence, l'enquête sur cette affaire a été confiée à un autre corps policier, en l'occurrence la Sûreté du Québec. Les premières indications laissent croire qu'il n'y a pas eu de négligence de la part des policiers de Québec, a indiqué le porte-parole de la SQ, Camil Gagnon.

La macabre découverte a été effectuée vers 5 h 45 par un policier

Refuser l'offre d'un acheteur pour sa maison peut coûter cher

QUÉBEC — Refuser l'offre d'un acheteur pour sa maison peut coûter cher même si la décision est prise par suite du conseil de l'agent d'immeuble chargé de vendre la propriété. C'est ce qu'ont appris récemment à leurs dépens Mme Linda-Anne Paré, M. Hassen Soltani et la maison de courtoise Le Permanent.

La maison est vendue le 23 février à une autre personne, obligant ainsi le couple Lalancette-Tremblay à renouveler le bail de leur logement.

Le juge souligne la responsabilité du courtier ainsi : « L'intermédiaire, professionnel, est présumé savoir qu'un mandant qui lui demande avis sera influencé dans sa décision par les déclarations et documents dont il est question. La défenderesse en garantie (Le Permanent), par ses préposés et agents a mal apprécié la situation et a donné aux défendeurs (Mme Paré et M. Soltani) un conseil mal inspiré, non fondé, injustifié dans les circonstances. Cette erreur de sa part a inspiré l'envoi de la lettre du 20 janvier ; c'est là une faute à l'endroit de son mandant, qui entraîne sa responsabilité. »

Plus loin, le juge Côté ajoute : « C'est bien le courtier ici qui, par Mmes Croteau (Ghislaine) et Bédard (Maurice), a pris l'initiative

de prodiguer aux défendeurs (Mme Paré et M. Soltani) un conseil faussement conçu : rien ne les empêchait d'en vérifier les implications. Et surtout, l'urgence n'était pas telle — pour le bénéficiaire des mandats — qu'elles aient été poussées par cette unique perception dans leur célérité. »

Le juge a ainsi condamné Le Permanent à payer l'amende de 4500 \$ imposée à Mme Paré et M. Soltani.

LE SOLEIL

Dans un récent jugement de 46 pages, le juge Yvon Côté, de la cour du Québec (chambre civile) a condamné Le Permanent à payer l'amende de 4500 \$ imposée à Mme Paré et M. Hassen Soltani pour avoir refusé la vente de leur maison à M. Régis Tremblay et Mme Madeleine Lalancette, en 1989.

Après une offre d'achat et une contre-offre acceptée pour la vente de la propriété de Mme Paré et de M. Soltani, le jugement relate que l'agent du Permanent, Mme Ghislaine Croteau, a souligné aux vendeurs que l'acheteur aurait un problème de financement, notamment pour la preuve de comptant, et leur conseille l'envoi d'une lettre, ce qui fut fait le 20 février 1989, pour annuler la vente faute de preuve de comptant.

Cependant, le jugement relate que M. Tremblay a obtenu une hypothèque du Canada Trust, le 15 février, et que la Société d'habitation du Québec a accepté la demande d'admissibilité au Programme d'aide à la mise de fonds, le 8 mai. La preuve de comptant devait suivre avant l'expiration du délai de 30 jours précédant la signature de l'acte notarié.

SPÉCIAL FRUITS DE MER RESTAURANT La Mere Jo Crabe d'Alaska, Crevettes, Langoustines, Moules, Pétoncles, Cuissons de grenouille. Incluant : potage ou salade et café 14.95\$. 1431, rue Notre-Dame L'Anclenne-Lorette (près du boul. Hamet) 871-5021

CAMP MARIST NEW HAMPSHIRE LAC OSSIPÉE GARÇONS DE 6 À 16 ANS à 1 heure d'Old Orchard SAISON: du 30 juin au 14 août (2 sessions) Immersion anglaise. Beau terrain de 310 acres sur le lac Ossipee. Bungalows modernes avec accès aux baignoires. CAMP APPARTENANT AUX FRÈRES MARISTES ET DIRIGÉ PAR EUX. Équitation, tir, tir à l'arc, tennis, pêche en haute mer, go-karts, ski nautique, voile, crose, football, soccer, basketball, baseball, informatique, natisme, excursion et nuit en montagne avec supervision. Pour tous renseignements, écrire Box B, à l'attention du frère Kenneth Robert. ST MARY'S HIGH SCHOOL, tél.: (516) 627-5734 51 av. Chapham, Manhasset, N.Y. 11030 U.S.A.

Ensemble CRISCA Importation d'Allemagne Aussi disponible, jupe droite classique. Salon Jade PLACE LAURIER (mail nord)

UN VOYAGE DOUBLE PAR JOUR PENDANT 63 JOURS LE SOLEIL IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE! Abonnez-vous: 647-3333

À QUI LA CHANCE? DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE! MAISONS UNIFAMILIALES à partir de 79 500\$ 475\$ / mois. DU JAMAIS VU À QUÉBEC! un rêve! À l'achat de cette maison, recevez une GEO METRO 1992 EN CADEAU! NOUVEAU PARC RÉSIDENTIEL. BUREAU DES VENTES 623, Adanac, Beauport (Québec) G1C 7J6 (via autoroute de la Capitale sortie rue Labelle) (418) 666-4057. Heures d'ouverture: Samedi et dimanche 9h à 17h, Lun. au ven. 8h à 17h30. BÉLINORD CONSTRUCTION INC.

Ma santé avant tout! technique nadeau. CARLO ZANETTI 654-1483 Psychologue clinicien. DANIEL RACINE 622-1324 Soirée d'information gratuite. NICOLE BOURNIVAL 667-9956. ANNETTE LANGLOIS 656-1753. GERTRUDE BLIER 658-2188. COLETTE DROUIN 832-8989.

■ **Nouvelles recherches**

QUÉBEC — Quatre équipes de canotiers ont visité les berges du Saint-Laurent de Québec à Beaumont, dans le but de retrouver les deux jeunes kayakistes disparus sans laisser de traces en début de semaine. L'un des disparus, Marc Nadeau, avait pris part à la dernière course en canots sur le fleuve, lors du Carnaval. Partis hier matin des marinas de Sillery et Lévis, les canotiers devaient revenir vers 18 h.

■ **Accusé d'agressions sexuelles**

Un quinquagénaire a été accusé, vendredi, au palais de justice de Montmagny, d'une série d'agressions sexuelles commises contre deux de ses filles et deux nièces. Les actes posés par l'individu de 51 ans, domicilié à Lac-Frontière, se sont produits entre 1966 et 1989, à Sainte-Lucie de Beauregard, dans la région de Montmagny. Les enfants étaient alors âgées entre 12 et 15 ans. Ce n'est que tout récemment que l'une des victimes a décidé de porter plainte. L'accusé a plaidé non coupable aux accusations qui pèsent contre lui. Il a été remis en liberté en attendant son retour devant le tribunal, le 24 mars. Son nom ne peut être rendu public car il permettrait par le fait même d'identifier les victimes, ce qu'interdit la Loi sur la protection de la jeunesse.

■ **Violence conjugale**

Le Québécois André Morin, âgé de 36 ans, a été condamné à une amende de 500 \$ pour s'être adonné à des voies de fait sur sa femme enceinte. Il devra s'en acquitter dans un délai de quatre mois sinon il devra purger trois mois de prison. Une période de probation de deux ans lui a en outre été imposée.

Les jeunes juristes exigent une révision de la formation donnée à l'École du Barreau

SAINTE-FOY — Irrités par la pertinence des cours qu'ils sont forcés de suivre à l'École du Barreau et par l'évaluation des examens qui s'ensuivent, les jeunes juristes de Québec ont décidé d'en appeler à l'Office des professions pour que soit révisé ce programme de formation professionnelle.

LE SOLEIL

« Les étudiants en ont assez », a lancé cette semaine en conférence de presse à l'université Laval, le président de l'Association des jeunes juristes de Québec (AJJQ), M. Richard Ouellet, expliquant que les futurs avocats et avocates avaient préféré s'adresser directement à l'Office plutôt que de recourir à la grève, au boycott des cours ou à des séances d'étude, afin de crever l'abcès.

À l'issue de leur stage universitaire, les jeunes juristes doivent s'inscrire à l'École du Barreau, étape indispensable à l'obtention du droit de pratique précédant le stage d'une durée de six mois qu'ils feront plus tard en cabinet.

Pendant quatre mois et demi ou 66 jours, entrecoupés de plusieurs congés, à raison de trois heures par jour, ils recevront un

enseignement dicté par le Barreau qui, souvent, ne correspond pas à la pratique du droit et ils subiront des examens qui trop souvent, aux dires des jeunes juristes, ne correspondent pas à la formation reçue.

Cinq examens portant sur autant de volets de la pratique du droit sont obligatoires, mais le programme est à ce point incohérent, précisait M. Ouellet, que 45 % des étudiants à Québec auront échoué l'un des cinq examens imposés cette année, soit beaucoup plus que par les années passées. Pour l'année 1991-92, environ 850 étudiants québécois se sont inscrits à l'un ou l'autre des quatre centres du Barreau à Québec, Montréal, Sherbrooke et Ottawa.

Partout c'est la grogne, aux dires de M. Ouellet. « Il n'y a pas d'enseignement magistral, c'est



Christine Vachon, vice-présidente de l'Association des jeunes juristes de Québec, et le président Richard Ouellet dénonçant l'inaction du Barreau.

grave, lance le président. Personnel ne va venir évaluer l'étudiant. Il n'y a rien pour le préparer à sa spécialité. Les professeurs, souvent choisis avec discrétion, s'en tiennent à un enseignement rigide, avec le résultat que les étudiants ne viennent plus chercher une formation, mais une réponse aux examens.»

Les étudiants se plaignent que

la correction des examens ne vise même pas à s'assurer que la formation est acquise. « On ne sait pas pourquoi on passe, raconte M. Ouellet. On pousse un soupir de soulagement. Au moins, à l'université, nous savions pourquoi on échouait. »

Les jeunes juristes de Québec emboîtent le pas à leurs collègues de Montréal et Sherbrooke qui eux aussi dénoncent l'inaction du Barreau, malgré les démarches répétées durant l'année pour tenter de régler avec lui ce contentieux. Les étudiants du Barreau veulent du changement et la seule façon d'y parvenir, selon eux, c'est de sensibiliser l'Office des professions et le gouvernement à leur cause et de porter de débat sur la place publique.

La Quinzaine promeut un fonds minier en Gaspésie

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — La Gaspésie vivra, jusqu'au 1er avril, au rythme de la Quinzaine minière. Cette tournée des six Municipalités régionales de comté de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a un but bien précis : la création d'un fonds minier.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

Instaurée en 1990 par un groupe de bénévoles, la formule de la Quinzaine minière avait alors attiré plus de 260 participants. Devant l'intérêt que la tournée a soulevé, les membres du Comité régional pour le développement minier, qui fut créé dans la foulée de ces rencontres, ont choisi de répéter l'expérience mais cette fois en abordant un thème issu des demandes du milieu : le fonds minier.

Cette tournée partait hier de Murdochville, pour ensuite visiter Restigouche (23 mars), Sainte-Anne-des-Monts (24 mars), Nouvelle (25 mars), Chandler (26 mars), Bonaventure (31 mars) et Cap-aux-Meules (1er avril). À chacune de ces rencontres, les porte-parole du Comité régional expliqueront aux participants tous les dessous et les avantages de la création d'un tel fonds en région.

Le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine comptent au moins huit indices minéralisés intéressants. De plus, le programme fédéral-provincial d'aide financière à la prospection minière, reconduit à l'automne 1990, prévoit que, pour chaque dollar investi par le milieu, un dollar sera versé à même le budget de ce même programme.



VACANCES EN DIRECT

Le printemps ça donne le goût des vacances. Planifiez les vôtres dès aujourd'hui au "Salon Québec en Vacances" les 25, 26, 27 et 28 mars à Place Ste-Foy.

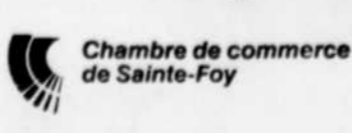
Organisé par la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy, le salon est un véritable carrefour du monde touristique. Une occasion unique de découvrir un lieu d'échanges et d'information sur les voyages, les loisirs, le plein air.



De plus, lors de votre visite au salon, participez à notre concours et courez la chance de gagner l'un de nos nombreux prix vacances en collaboration avec Inter-Voyage, Air Alliance, Holiday Inn Crowne Plaza de Montréal, l'Hôtel le Georgesville et le Manoir Lac Etchemin.

Une visite à Place Ste-Foy du 25 au 28 mars vous donnera déjà un air de vacances.

les 25, 26, 27 et 28 mars 1992



AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie 2541-0952 Québec Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Sainte-Foy, ce 16e jour de mars 1992.
Éric Amyot, avocat
Procureur de la compagnie

ARGENTURE
• CUIVRE • CHAUDRONS
• ARGENTERIE
• RÉPARATIONS
• ÉTAMAGE • POLISSAGE
HC HÔPITAL DE CHAUDRONS QUÉBEC ENR
687-2559

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
78667313
Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688
Plus de **3000 points** offerts cette semaine dans **LESOLEIL**
CLUB Multi points

Pour les producteurs de lait de transformation et de consommation

Purdel prône la création d'une super coopérative provinciale

RIMOUSKI — La coopérative agro-alimentaire Purdel favorise le regroupement des grandes coopératives du Québec pour arriver à former une super coopérative spécialisée dans le lait de transformation et de consommation.

par ERNIE WELLS
collaboration spéciale

Lors de la récente assemblée générale annuelle de Purdel, les sociétaires ont mandaté leurs administrateurs d'aller de l'avant avec ce projet qu'ils souhaitent voir se réaliser au cours de 1992.

Inquiets de la baisse de la consommation des produits laitiers, qui entraîne automatiquement une réduction des quotas, les sociétaires de Purdel croient qu'un regroupement des grandes coopératives permettrait à chacune de conserver ses acquis et de se donner des moyens plus efficaces pour contrer la compétition des producteurs de l'ouest et bientôt du Gatt.

« On doit s'organiser et se donner les moyens pour aller de l'avant. C'est maintenant que les coopératives doivent s'adapter aux changements qui s'en viennent, soit par le GATT ou d'ailleurs », a dit le directeur général de Purdel, M. Normand Ruest.

Même son de cloche du président du conseil d'administration de Purdel, M. Napoléon Thérberge, qui est d'avis qu'un regroupement des grandes coopératives dans le lait de transformation et de consommation rassurerait ses sociétaires.

« Cette super coopérative couvrirait l'ensemble du Québec, et tous les producteurs seraient propriétaires », a précisé M. Thérberge qui entend organiser bientôt des rencontres avec les autres coopératives que sont Agrinove, Agropur, Nutrinor, Agrodor et la

coopérative de la Côte-Sud. Cette super coopérative regrouperait 9000 sociétaires-proprétaires.

Une année difficile
L'année 1991 a été difficile pour Purdel, dont le siège social

est au Bic, près de Rimouski. Elle a enregistré un chiffre d'affaires de 134,5 millions \$, en baisse de 25 % sur l'année précédente.

Le contexte économique difficile, qui a développé chez le con-

sommateur un intérêt plus marqué pour les substituts tels que le tofu et le lait de soya, s'est traduit par une perte d'exploitation de 515 000 \$.

« La tendance de la consumma-

tion des produits à plus faible teneur en matière grasse évolue et diminue les besoins de production », a indiqué M. Ruest.

Pour 1992, Purdel prévoit toutefois des résultats plus positifs.

Conflit à Bois Cépédia : la nomination d'un conciliateur s'impose selon le député Paradis

SAINTE-FLORENCE — Pour le député de Matapédia, M. Henri Paradis, seule la nomination d'un conciliateur par le ministère du Travail parviendra à rapprocher les parties patronale et syndicale concernées par le conflit de travail à Bois Cépédia, de Sainte-Florence.

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

M. Paradis, qui se dit prêt à intervenir auprès du ministre du Travail, considère que les derniers événements survenus à l'usine de

sciage la semaine dernière, de même que la série d'incidents qui ont marqué les relations entre le propriétaire Gilles Bérubé et les membres du syndicat depuis le lock-out du 30 décembre, justifient pleinement cet effort de rapprochement.

La semaine dernière, un tam-bour-écorceur de l'usine a été endommagé pour environ 20 000 \$.

L'industriel Gilles Bérubé a fait savoir jeudi qu'il ne fermera pas la porte à la nomination d'un conciliateur. « On est prêts à s'asseoir avec un conciliateur, mais si ça ne marche pas, on ferme l'usine pour un an et demi ou deux ans », déclare-t-il.

Le porte-parole des travailleurs, Jacques Duchêne, souligne que le syndicat ne s'est pas encore

prononcé sur la proposition du député Paradis, mais qu'une décision devrait être rendue en fin de semaine. Un autre porte-parole syndical, Jean-Luc Demers, a mentionné qu'il était surpris de voir le député Paradis intervenir dans le dossier parce que les recours au service de conciliation viennent généralement des deux parties en conflit.

En Bref

Tentative de meurtre

RIVIÈRE-DU-LOUP — Un individu de 27 ans doit comparaître demain au palais de justice de Rivière-du-Loup, pour répondre d'une accusation de tentative de meurtre. Après une altercation samedi vers 3 h, dans un bar du centre-ville, l'un des belligérants a quitté précipitamment les lieux pour y revenir armé d'un couteau et s'attaquer à son rival. Des témoins de la bagarre sont intervenus à temps pour empêcher toute effusion de sang, même si l'un d'eux a été coupé à une main. Les policiers municipaux ont procédé à l'arrestation du suspect et l'ont incarcéré en attendant sa comparution.

Brise-glaces

CHICOUTIMI — Afin de permettre au brise-glaces DesGroseillers de libérer la rivière Saguenay de son embâcle, dans le secteur de Pointe-aux-Roches et Saint-Fulgence, un agent de la Sûreté du Québec du poste de Chicoutimi, a pris place hier à bord de l'hélicoptère de ce navire afin de prévenir les personnes qui s'amusaient ou pêchaient sur cette partie de la rivière. Tout est par la suite rentré dans l'ordre et le DesGroseillers a pu accomplir son travail printanier.

Un voleur bien servi

SAINTE-ROMUALD — Un individu d'une vingtaine d'années, mesurant environ 5'2", pesant 110 livres et portant une moustache, s'est lui-même servi dans la caisse de la boutique Nero Bianco en menaçant la caissière d'un couteau de cuisine, hier vers 13 h 30. Le visage à découvert, l'homme s'est enfui sans qu'on puisse le retracer, même si les policiers de Saint-Romuald ont lancé une Opération 100.

Collision d'autos

RIMOUSKI — Un homme est décédé lors d'une collision à trois véhicules hier vers 14 h, sur la route 132 à Saint-Joseph de Lepage. Euclide Després, 28 ans, originaire de Percé, a été tué sur le coup quand son véhicule a quitté le 4e Rang Ouest pour s'engager sur la 132 où deux automobiles roulaient normalement chacune dans leur direction. L'accident a impliqué neuf personnes dont deux sont blessées gravement.

Coups de feu

SAINTE-FOY — Les policiers de Sainte-Foy poursuivent leur enquête afin de mettre la main sur un tireur utilisant une carabine .22. À l'insu de tout le monde, celui-ci aurait tiré sur cinq véhicules inoccupés dans le stationnement du Motel de l'Aéroport, et dans des portes de motels, également inoccupés. Une dizaine de coups ont été tirés d'après les enquêteurs.

Accident mortel

SAINTE-FIDÈLE — Un accident mortel est survenu hier vers 15 h 30, dans un détour de la route 138, de la paroisse de Saint-Fidèle, comté de Charlevoix, quand un lourd camion a perdu sa charge de madriers qui a écrasé un garçonnet de 8 ans, Alain Mailloux, de Saint-Fidèle. Les enquêteurs de la Sûreté du Québec ont été appelés sur les lieux de la tragédie. Plus près de Québec, sur le boulevard Sainte-Anne hier après-midi, une collision entre deux véhicules a causé des blessures graves à deux automobilistes.

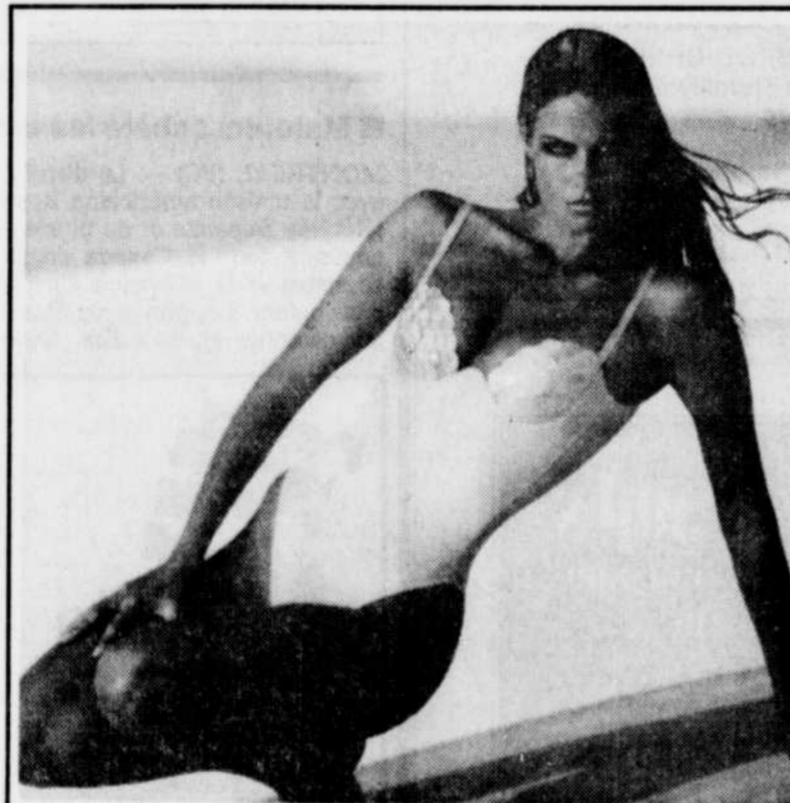


DÉFILE DE MODE en collaboration avec la boutique ROSA BORRA. LE MERCREDI 25 MARS à 19h, à la salle de bal du Château Frontenac. En 2e partie : JEAN LAPOINTE en spectacle. Billets en vente à nos boutiques au coût de 25 \$. Les profits seront versés à la Fondation Jean-Lapointe.

BOUTIQUE

Danielle Morali

Place Ste-Foy, 2450, boul. Laurier, Ste-Foy 656-9141, téléc.: 826-0279



Plaisirs du soleil et de la caresse des regards.

Défilé de mode en collaboration avec la boutique DANIELLE MORALI, le mercredi 25 mars à 19h, à la salle de bal du Château Frontenac. En 2e partie : JEAN LAPOINTE en spectacle.

Billets en vente à nos boutiques au coût de 25 \$. Les profits seront versés à la Fondation Jean-Lapointe.



PLACE de la CITE

Niveau promenade, entrée du Manhattan Grill
Entre Place Laurier et Place Ste-Foy



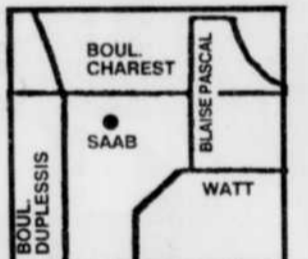
SAAB 9000
Modèle 1991 à partir de 29 995\$

SAAB 900
Modèle 1991 à partir de 22 995\$

L'identification des vrais Professionnels

SAAB STE-FOY

STE-FOY SATURN SAAB ISUZU



3330, RUE WATT, STE-FOY, QUÉBEC G1X 4S6 653-1312

Plein la vue!

DOMAINE DES BRISANTS

Venez vous en mettre plein la vue, en visitant nos condos situés au Mont-Sainte-Anne!

Dans un environnement exceptionnel où se marient calme, nature et activités récréatives.

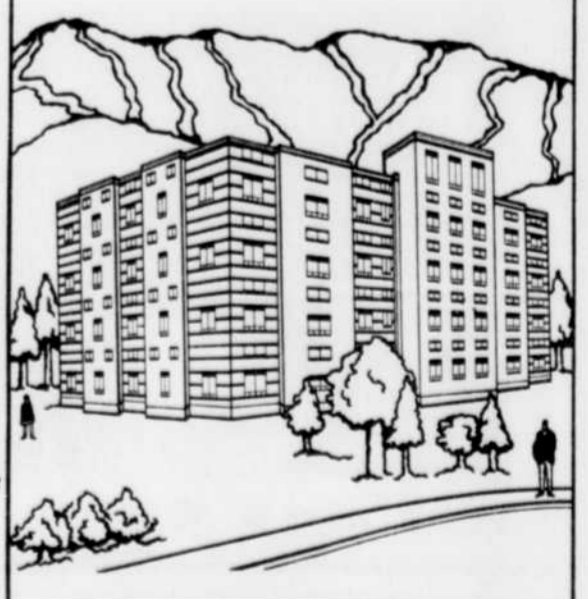
Au Domaine des Brisants vous profiterez:

- d'une vue imprenable sur la montagne ou le fleuve
- de la proximité des nombreux services offerts par la ville de Beauport et le Mont-Sainte-Anne

À partir de 38,500 \$

- 50 unités de logement de 700 à 1200 pieds carrés
- 1, 2, et 3 chambres à partir de 38,500 \$
- Salle de séjour de 16 pieds de hauteur
- Structure en béton, et insonorisation de qualité supérieure
- 2 ascenseurs, chute à déchets, compteur individuel
- Stationnement à volonté
- Terrain aménagé
- Répond aux caractéristiques d'une résidence principale, autant en hiver qu'en été
- Son bas prix le rend abordable comme résidence secondaire

DOMAINE DES BRISANTS



BUREAU DES VENTES
623, Adanac, Beauport
Québec G1C 7J6

(via autoroute de la Capitale sortie LaBelle)

(418) 666-4057

Heures d'ouverture:
du lundi au vendredi de 8h à 17h30
Samedi et dimanche de 9h à 17h



Une réalisation de:

BÉLINORD CONSTRUCTIONS INC.

« La Mandragore » de Jean-Pierre Ronfard
D'une légèreté nourrissante

Il y a dans le texte de *La Mandragore* présentée ce

week-end, au Palais Montcalm, par les Productions

Jean-Bernard Hébert, comme un désir de somme comique. Jean-Pierre Ronfard a dû beaucoup observer avant de l'écrire, au début de la décennie 80. Et il a dû rudement se bidonner en relisant son dernier jet.



Jean-Pierre RONFARD

une critique de JEAN ST-HILAIRE
 LE SOLEIL

Les pieds et le ventre ici, au Québec, mais aussi dans l'Europe gaillarde des XVIe au XVIIIe siècles, le cœur et la tête chez les maîtres des comédies italiennes et classiques, il a greffé des tripes québécoises aux grands types de la commedia dell'arte. Pour ce faire, il n'a pas forcé son talent de l'intrigue. Reprenant un argument de Machiavel, il s'est amusé à lancer des clins d'oeil bien actuels à ses lointains compères de comédie par qui la vie est devenue plus riieuse et légère au genre humain.

Dans une Florence à l'horizon crénelé, un savant plus très vert même une morne existence auprès de sa fidèle et trop belle épouse. Ils vont sans progéniture et l'éruudit est fort corniaud en matière de gymnastique d'alcôve... Un jeune galant de passage, Callimaco, prend note et propose au mari, sous couvert d'un savoir emprunté à la révolutionnaire médecine copernicienne (sic), une cure infallible à leur infertilité. Petite potion à la mandragore pour la belle et le bébé est là dans neuf mois. Petit inconvénient toutefois : qui fera l'amour à l'irrésistible Lucrezia ne survivra pas à la semaine...! N'écoutez que son grand cœur, Callimaco...

Ronfard traite ici de la Florence de tous les pays et de tous les temps, celle de la jeunesse impétueuse, du désir, de la grivoiserie salubre, de l'éternel printemps de l'amour. Il s'exécute par une pluie d'anachronismes. Anachronismes dans les accessoires et les références culturelles et historiques. Anachronismes extrêmement ludiques d'une langue classique houspillée ou renforcée par la langue populaire québécoise.

La mise en scène de Jacques Rossi est toute à la folie échevelée

du texte. Elle joue à fond d'effets sobriement semés. Rossi donne de l'espace et de la chair aux acteurs, voire aux statues ! Les passions et la déraison leur passent par le corps, le mouvement ne fléchit à peu près pas, c'est pimpant et crépitant d'une satire presque tendre... tant la dimension d'homme rompu aux subtilités du menu geste ou de la petite intonation détonatrice du comique. De la pudibonderie à l'hystérie bouffonne, Annick Bergeron fait une Lucrezia impeccable. Et que dire de la Sostrata de Lénie Scoffié ! Elle campe une mère tout d'une pièce, égrillarde, gaffeuse et pour tout dire, irrésistible à Lucrezia. Agui-chante Lira de Manon Lussier aussi.

Marc Labrèche fait un bouffon pyrotechnique en Callimaco. Physionomiste exhubérant et sans inhibition, il se livre corps et âme au propos. En Luc Durand, Nicia, le cocu consentant, trouve un acteur rompu aux subtilités du menu geste ou de la petite intonation détonatrice du comique. De la pudibonderie à l'hystérie bouffonne, Annick Bergeron fait une Lucrezia impeccable. Et que dire de la Sostrata de Lénie Scoffié ! Elle campe une mère tout d'une pièce, égrillarde, gaffeuse et pour tout dire, irrésistible à Lucrezia. Agui-chante Lira de Manon Lussier aussi.

Au reste, il n'y a pas de point mou dans cette distribution, tous s'abandonnent à la folie pétillante de ce texte bourré de surprises en dépit de son intrigue convenue. N'oublions pas les très agréables airs polyphoniques de Catherine Gadouas. Il s'en dégage une fraîcheur de Renaissance.

À tout prendre, de quoi sortir plus léger du théâtre.

LA MANDRAGORE, texte de Jean-Pierre Ronfard mis en scène par Jacques Rossi. Avec Annick Bergeron, Luc Durand, Jean-Bernard Hébert, Marc Labrèche, Manon Lussier, André Maurice, Jean-Petiteclerc et Lénie Scoffié. Décors de Sophie Dagenais, costumes d'Anne-Marie Tremblay, éclairages de Guy Simard et musique de Catherine Gadouas. Une production des Productions Jean-Bernard Hébert inc. Vue vendredi, au Palais Montcalm. Sera reprise à l'été, à Longueuil.



Lise Giguère
EN COULISSES

En direct de la Floride

Bien le bonjour de Miami. Eh oui ! je profite du soleil, de la plage, de la mer, mais je ne vous oublie pas. La preuve, ces quelques petites nouvelles des artistes québécois qu'on peut y rencontrer.

Il convient d'abord de souligner l'accueil amical de Denyse Chartrand et Jean Laurac du Soleil de la Floride, journal qu'ils ont fondé en 1983. Aussi, les bons conseils du photographe Gill Daniel et de Madeline Lamarche de Inter Tour USA.

Le séducteur Franck Olivier

Séducteur séduit, Franck Olivier a succombé aux charmes de la Floride. Il songe même à s'y installer plusieurs mois par année et d'y devenir le chanteur de charme au « drôle d'accent », un peu comme Julio Iglesias (qui sera d'ailleurs ici cette semaine, mesdames !). Son spectacle, qu'il présente depuis maintenant sept semaines au Dunes du Sunny Isle, semble lui avoir apporté la paix qu'il avait perdue à cette même époque l'an dernier, à la suite du scandale qui avait fait les manchettes. Bronzé et dans une forme splendide (il s'entraîne tous les jours avec Yan, l'un des musiciens), Franck Olivier offre un spectacle mêlant agréablement l'humour et la séduction. Cette formule semble plaire puisqu'on m'assure qu'il fait salle comble presque tous les soirs. En dehors de son travail, vous risquez peu de le rencontrer. Ayant horreur des hôtels, il a loué une maison et y a transporté une tonne de matériel ; en fait, il y a monté un studio d'enregistrement. Après ses deux heures de soleil quotidiennes, il écrit. D'abord des chansons pour son microsilon qu'il prévoit nous offrir en octobre, en même temps qu'un livre dont le titre provisoire est *La foi, les preuves*, et puis des chansons en anglais pour la nouvelle orientation américaine de sa carrière.



Un p'tit gars de Québec

En première partie de Franck Olivier, Pierre Poirier, un p'tit gars bien de chez nous (il est né en face des anciennes voutées Chez Ti-Père). Découverte 85 du Salon de la Femme, il a fait son premier spectacle en même temps qu'André-Philippe Gagnon, à Loretteville, dans une boîte qui s'appelait L'entrée des artistes. Très populaire ici, il présente ses imitations et ses blagues tous les jours au French's, et le soir au Dunes. Parti de chez lui avec sa femme et son petit Philippe de sept mois, il tient à rassurer papa Henri-Paul et maman Claudette, de Saint-Appolinaire, ainsi que toute la famille : tout le monde est en pleine forme !

Une dame charmante

Frenchie Jarraud, vous vous souvenez ? Pendant qu'il continue d'animer son émission à Montréal, son épouse Michelle est ici pour quelques jours à la recherche d'un pied-à-terre. Cette femme charmante m'a parlée avec beaucoup d'émotion de son travail de bénévole au pavillon Victor-Grandbois. Pour mieux réussir cette mission d'accompagner les mourants, elle a suivi des cours en thanatologie qui se terminent le mois prochain.

La Florida

Le producteur de cinéma Pierre Sarrazin réalisera *La Florida* à l'automne. Il est à Hollywood en ce moment pour planifier le tournage de ce long métrage racontant les mésaventures d'un couple québécois qui achète un motel en Floride. Écrit par sa femme, la comédie serait réalisée par celui qui a signé *Scoop*, Georges Mihalka.

En vitesse

● Pierre Daigneault, le Père Ovide des *Belles histoires des pays d'en-haut* et le créateur de IXE-13, demeure en Floride six mois par année. Il travaille pour le journal *Le Vacancier* auprès d'André Robert (le fondateur d'Écho Vedettes) et de Rocky Brisebois.
 ● De son côté, Michel Jasmin signe aussi une chronique dans le Soleil de la Floride. On le retrouve aussi à sa boutique Magnéto Int'l sur la rue Tyler, près de Dixie à Hollywood.

Malofilm achète les droits de « Bonanza »

MONTREAL (PC) — Le distributeur Malofilm a conclu une entente avec la maison américaine Republic Pictures, producteur de la série télévisée *Bonanza* et de plusieurs films avec John Wayne. L'entente couvrant tout le Canada comprend les droits pour les salles, les cassettes et la télévision ainsi que les droits dérivés, a annoncé le distributeur. Les prochains films de Republic à sortir ici seront *Foxfire* sur cassettes et, en salles, *Ropes of Sand* avec Eric Stolz.

L'énergie musicale

DECOMPTE

BUD

LE GRAND

CHIK 98,9

LE SOLEIL

GAGNEZ UN LECTEUR LASER D'UNE VALEUR DE **469\$**

Écoutez le Grand décompte BUD, CHIK 98,9, LE SOLEIL, LA CLEF DE SOL, PIONEER Remplissez l'espace vide de la dixième position. Retournez-nous le coupon.

| | | | | | |
|----|----|----------------------------------|----------------------|------|--------|
| CS | 50 | To be with you | Mr. Big | CIE | WARNER |
| 1 | 2 | I can't dance | Genesis | 1 | 2 |
| 2 | 5 | Remember the time | Michael Jackson | 3 | 1 |
| 3 | 1 | Hazard | Richard Marx | 4 | 7 |
| 4 | 7 | Beauty and the beast | Céline Dion | 5 | 10 |
| 5 | 10 | I'm too sexy | Right Said Fred | 6 | 3 |
| 6 | 3 | Vibologie | Paula Abdul | 7 | 4 |
| 7 | 4 | Don't let the sun go down | O. Michael / E. John | 8 | 6 |
| 8 | 6 | Justified and ancient | KLF | 9 | 14 |
| 9 | 14 | | | 10 | |
| 10 | | | | | |
| 11 | 12 | Missing you now | Michael Bolton | SONY | |
| 12 | 9 | No regrets | Tom Cochrane | CAP | J&M |
| 13 | 16 | We got a love thing | Ca Co Peniston | POL | |
| 14 | 11 | Again tonight | John Mellencamp | MCA | |
| 15 | 20 | Everything changes | Kathy Troccoli | CAP | |
| 16 | 19 | Too much passion | Smithereens | CAP | |
| 17 | 21 | Make you a believer | Sass Jordan | CAP | |
| 18 | 24 | What becomes of the broken Heart | Paul Young | MCA | |
| 19 | 23 | Celebrate | Infidels | CAP | ISL |
| 20 | 13 | Paper Doll | Ph Dawn | ISL | |

CS : Cette semaine SD : Semaine dernière CIE : Compagnie

CHIK-98.9 1245, ch. Sainte-Foy, Bureau 105, Québec (Québec) G1S 4P2

PIONEER

CHIK 98.9

LE SOLEIL

La clef des sol

NOM : _____

ADR. : _____

TÉL. : _____

10^e position : _____

ORCHESTRE D'HARMONIE

Une quarantaine de musiciennes et musiciens du Conservatoire

sous la direction de Guy Carmichael

Le mercredi 23 mars 1992 à 20 heures

AUDITORIUM WILBROD-BHÉRER

7, rue Robert-Rumilly

Québec

ENTRÉE LIBRE

Pour renseignements: 643-8362

Gouvernement du Québec
 Ministère des Affaires culturelles

Québec

CONCERT-FAMILLE

Dimanche 22 mars à 14 h

CATHERINE RACONTE

Au pupitre: Catherine Comet
 Soliste: Grégoire Painchaud, violoniste

Catherine Comet est experte dans les concerts pour enfants.

Billets: enfant **4.95\$** (1 P.S. incluse)
 adulte 8.45\$

Commandite par: **JOÏES musique** et **SCOTT**

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC

BILLET EN VENTE DANS LE RESEAU **Billetech**

SRC **LE SOLEIL** **CITE**

RÉCITAL POÉTIQUE

dans le cadre de la Journée mondiale du théâtre

Textes de R.M. Rilke et de P. Latraverse interprétés par les élèves de 1^{re} et 2^e années sous la direction de Denise Gagnon

du 25 au 28 mars 1992 à 20 heures

au théâtre du Conservatoire

11, rue Saint-Stanislas, Québec

ENTRÉE LIBRE

Laissez-passer disponibles au 13, rue Saint-Stanislas

Gouvernement du Québec
 Ministère des Affaires culturelles

TÉLÉTHON JEAN LAPOINTE

LE DIMANCHE 22 MARS 1992

A COMPTER DE 14 H SUR LES ONDES DE **Radio Québec**

AVEC LES DROGUES, ON N'EST JAMAIS GAGNANT !

BANQUE ROYALE **LE SOLEIL** **CITE**

Lancement d'un disque « américain » Mitsou s'envole à la conquête des É.-U.

MONTRÉAL (PC) — Mitsou s'envole aujourd'hui pour Miami, la première des 20 villes, dont New York et Los Angeles, où elle lancera son premier microsillon « américain ». Les 30 prochains jours ne seront pas de tout repos pour la jeune vedette, qui travaillait encore récemment sur le plateau de tournage du long métrage *Coyote*.

Elle n'en est pas à sa première expérience de promotion aux États-Unis : au début de 1990, sous contrat avec la firme BMG France International, la chanteuse y lança la version « remix » de son succès *Bye Bye mon cowboy* et le nouveau clip de 100 000 \$ qui l'accompagnait.

« Aux palmarès du magazine Billboard, *Bye Bye* figurait dans la catégorie des chansons les plus populaires dans les discothèques, ce qui était déjà bien puisqu'il s'agissait quand même d'une chanson francophone », souligne Mitsou.

C'est également grâce à une chanson francophone, *Dis-moi, dis-moi*, qu'elle a signé, l'été dernier, un deuxième contrat avec une compagnie américaine, « Hollywood Records », une division du groupe Walt Disney.

Le directeur de cette maison de disques a découvert Mitsou via « Juke-Box Television », qui diffusait son clip *Dis-moi, dis-moi*. Le vidéo, interdit de diffusion sur les ondes torontoises de MuchMusic, se révéla d'ailleurs le plus populaire auprès des abonnés de cette station américaine de télévision payante.

Son succès au palmarès des clips et sa participation à l'émission *Current Affairs*, vue en janvier par 26 millions de téléspectateurs, signifient-ils que sa percée sur le marché américain est bien amorcée ?

Pierre Gendron, son gérant, déclare que les « bookers » de Bruce Springsteen et du groupe U2 ont communiqué avec lui, dès le lendemain de la diffusion de la populaire émission américaine.

« Des émissions comme celle-là peuvent produire des impacts incroyables », précise-t-il.

Pierre Gendron ne prétend évidemment pas que sa protégée pourra faire carrière aux États-Unis... en français. Deux des titres francophones du deuxième microsillon de Mitsou, *Terre des Hommes*, ont été retranchés pour faire place à trois chansons anglophones. Le titre demeure *The World Is a Funny Place*, qui figure sur le disque original, lancé au Québec en novembre 1990.

Billy Steinberg, qui a notamment écrit le succès de Madonna *Like A Virgin*, a contribué au microsillon de Mitsou avec une chanson intitulée *Deep Kiss*. Cette chanson est accompagnée d'un clip tourné à Montréal au début de la nouvelle année. MusiquePlus diffusera fort probablement cette semaine ce nouveau clip, que Mitsou considère comme son plus beau, soit après sa sortie, en premier aux États-Unis.

Les deux autres chansons anglophones que Mitsou a enregistrées sont intitulées *Heading West* et *Mercedes-Benz* (Janis Joplin). Les nouveaux titres ne lui ont pas été imposés : elle les a choisis elle-même parmi le lot de chansons que sa compagnie de disques lui a proposées.

Selon Pierre Gendron, Mitsou constitue une priorité chez « Hollywood Records », une compagnie qui distribue les enregistrements de Queen mais compte encore peu d'artistes dans son écurie.

« Je suis la seule jeune chanteuse chez « Hollywood Records » et je pense que la compagnie mise beaucoup sur moi; je réponds à leur désir de présenter quelque chose de différent, d'exotique, au public américain. Ils n'ont d'ailleurs pas l'intention de faire une chanteuse typiquement américaine de Mitsou. On respecte mon identité », souligne-t-elle.

La jeune Québécoise perfec-



Mitsou n'en est pas à sa première expérience de promotion aux États-Unis.

tionniste se dit ravie du professionnalisme dont les dirigeants de sa nouvelle compagnie de disques font preuve. « Ils ne lésinent pas sur les moyens de production et s'assurent de notre entière satisfaction avant de donner le feu vert. Ils nous ont donné carte blanche pour la production du vidéo, ce qui n'est pas évident de la part d'une importante compagnie de disques qui engage une nouvelle artiste », précise-t-elle.

Décidée et optimiste, Mitsou se rend aux États-Unis animée d'un grand sentiment de confiance, mais consciente qu'elle ne s'imposera pas sur le marché américain, du jour au lendemain.

Celle qui a été propulsée au firmament des stars dès son apparition sur la scène pop québécoise, avoue qu'elle avait tendance à croire que le même conte de fées se répéterait lorsqu'elle a présenté son *Bye Bye mon cowboy* aux États-Unis.

« Je suis maintenant plus réaliste et je suis parfaitement consciente que je devrai travailler très fort pour me faire une place là-bas. Je me sens d'ailleurs beaucoup plus prête à faire le saut qu'à cette époque-là. C'est comme si je recommençais ma carrière, mais cette fois forte d'une expérience de quatre ans dans le métier. Ça va être le « fun! »

Publication de la liste des tournées déficitaires Les promoteurs de concerts rock en pleine crise de conscience

ALBANY, New York — Après des années 80 fastes, les promoteurs de concerts aux États-Unis ont la gueule de bois. La publication, fin décembre 91, de la « liste noire » des 10 tournées estivales qui ont perdu le plus d'argent (pour un déficit total de plus de 4 millions \$) a fait l'effet d'une bombe. Mais il n'y aura pas de miracle car la récession qui touche l'économie américaine en général frappe également de plein fouet la fragile petite industrie des concerts rock.

par DAVID BAUDER
de l'Associated Press

Dans la profession, on a mal pris le fait que l'Association nord-américaine des promoteurs de concerts (NACPA) ait rendu cette liste publique, clouant ainsi au pilori Diana Ross, Alice Cooper, David Lee Roth, Judas Priest, Huey Lewis, Steve Winwood, Whitney Houston, les Doobie Brothers ou le Club MTV Tour.

« Si des problèmes doivent être discutés, ils doivent l'être en famille, entre des gens qui font ce métier depuis des années », s'insurge Dan Weiner dont l'agence Monterey Peninsula s'occupe d'artistes tels que Dire Straits ou Huey Lewis. « C'était un mauvais été pour le business et chacun sait ça dans le métier », grogne Peter Grosslight de Triad.

Réflexe normal : chacun croit qu'en cassant le thermomètre on arrête la fièvre. Mais d'autres sont plus lucides. « Les promoteurs sont leurs propres pires ennemis », affirme Gary Bongiovanni, rédacteur en chef du magazine professionnel *Pollstar*, qui ajoute : « Les 27 membres de cette organisation (la NACPA) sont tous coupables de trop payer leurs artistes. »

Dans une bataille qui oppose de puissants courtiers pour des parts de gâteau qui rapetissent sans cesse, les promoteurs rétorquent que la multiplication des

shows au laser avec des effets spéciaux toujours plus sophistiqués (retransmission TV oblige) les poussent à signer des contrats d'exclusivité garantissant aux stars des cachets énormes. Conséquence : leur marge se réduit et des concerts qui logiquement auraient été bénéficiaires (au moins 70 % des tickets vendus) sont un gouffre financier, se plaint Carl Freed, directeur général de la NACPA. D'ores et déjà, le producteur new-yorkais Jim Koplik a annoncé qu'il baisserait le prix du ticket de 25 à 17,50 \$, une tendance déjà amorcée depuis la rentrée 91-92.

Il faut également souligner le décalage complet entre la scène et les gros succès à la radio et à la télévision. Le rap et la danse music qui marchent très fort ne sont pas réputés pour compter des bêtes de scène dans leur rangs. Thom Duffy, journaliste au Billboard, résume : « Les artistes réputés pour leurs concerts ne se retrouvent pas à la radio comme Huey Lewis et David Lee Roth. Les artistes qui marchent à la radio ne donnent pratiquement jamais de concerts. »

Alors qu'il y a 20 ans, un groupe prouvait sa valeur au contact du public (« La scène ne ment pas », répète James Brown), c'est nettement moins vrai aujourd'hui.

Pourquoi s'épuiser pendant des mois en tournée alors que deux ou trois 45-tours bien placés dans les radios rapportent beaucoup plus et sans fatigue ? De plus, lorsque l'on sait qu'il y a mathématiquement moins d'adolescents aujourd'hui qu'il y a 20 ans, les promoteurs se posent des questions.

■ Sarrazin avec Marillion

Le jeune pianiste « classique » montréalais Jean-Alexandre Sarrazin assurera la première partie du spectacle que le groupe « hard rock » britannique Marillion présentera demain à la salle Albert-Rousseau. Il jouera alors des oeuvres du répertoire russe.

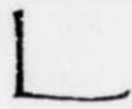
■ Pas de château pour Bowie

DUBLIN (Reuter) — L'agent de David Bowie a démenti que la vedette du rock ait acquis un château en Irlande pour l'offrir à sa fiancée. Des journaux britanniques et irlandais ont affirmé que David Bowie avait acheté pour 3,2 millions \$ le château de Humewood, dans les forêts du comté de Wicklow, au sud de Dublin. L'imprésario a démenti ces rumeurs. David Bowie, 46 ans, doit épouser en juin Iman, 36 ans.

**MICHEL GOULET
JOCELYNE ALLOUCHERIE
GILLES MIHALCEAN
DESSINS SCULPTURAUX**

Vernissage le dimanche 22 mars
de 14h à 17h

L'exposition se poursuit jusqu'au 9 avril



Galerie Madeleine Lacerte inc.
1, côte Dinan, Québec 692-1566

P O U R V O U S D I V E R T I R



D

Daniel Lemire est un drôle de cas. De Oncle Georges à Gripette Tremblay, de Ronnie à Yvon Travaillé, l'humoriste aux multiples personnalités continue de sévir... et de faire rire! Une première télévisuelle de 90 minutes.

LEMIRE FAIT L'HUMOUR

Ce soir
20h00



POUR VOUS AVANT TOUT

ÉDITORIAL

T. Casgrain: démocratie et justice

Qui était Thérèse Casgrain, dont on honore la mémoire et l'action en fin de semaine à Montréal, dans un de ces colloques que l'université du Québec à Montréal dédie à nos *Leaders politiques du Québec contemporain*?

Plongés dans le rythme rapide de l'histoire, qui charrie les gens et les causes avant de les rejeter sur le rivage, les Québécois souffrent, comme beaucoup de leurs contemporains, de trous de mémoire. Sitôt une génération s'écarte-t-elle de l'action que la suivante, emportée par de nouveaux défis, en perd jusqu'à la mémoire de ceux qui ont contribué à façonner le chemin.

C'est ainsi que les jeunes femmes peuvent aujourd'hui rejeter les liens qui les unissent aux féministes qui les ont précédées et s'étonner de l'indignation de ces militantes, estomaquées qu'on ne reconnaisse pas leur influence. Si les jeunes peuvent parler doucement, c'est parce que d'autres ont crié avant elles...

Il faut dire, aussi, que les militantes plus âgées ne voient probablement pas en quoi elles pourraient être redevables à une Thérèse Casgrain! Bref, l'histoire des femmes, comme tant d'autres, n'aurait ni racines, ni prolongement, n'était-ce de quelques historiennes et d'initiatives comme celle de l'UQAM.

Comme cela se fait encore en France par exemple, Thérèse Casgrain est entrée dans la vie publique sur les traces de son mari et de son père dont elle a pu utiliser les réseaux d'influence. On est en 1921 dans Charlevoix. Elle fait son premier discours en remplaçant au pied levé son mari malade au cours de la campagne électorale où il se présente comme député libéral fédéral.

En 1922, elle fonde le Comité provincial pour le suffrage féminin. Elle disait dans un discours à la radio dans les années 1930 que « la démocratie ne doit pas être exclusivement du domaine masculin ». Dix-huit ans plus tard, en 1940, malgré l'opposition des hommes politiques conservateurs et de l'Église, le gouvernement du Québec accorde le droit de vote aux femmes.

À la Ligue des droits de la femme, entre 1928 et 1941, elle réclame l'ouverture des professions libérales aux femmes, le droit pour les femmes de devenir jurés, une réforme du Code civil pour laisser leur salaire aux femmes mariées, l'annulation de l'incapacité juridique des femmes mariées, la modification des règles sur l'adultère (cause de divorce), beaucoup plus libérales pour les maris que pour leurs épouses...

En 1938, elle obtient que 40 femmes fassent partie des 800 délégués au congrès du Parti libéral provincial où l'on doit discuter du vote des femmes. Elle anime des émissions à la radio; elle agit comme coordonnatrice nationale de la Commission gouvernementale des prix et du commerce pendant la guerre et elle est membre du comité formé pour empêcher la déportation des Japonais vivant au Canada.

Après la guerre, elle réclame que les Québécoises, comme les autres Canadiennes, reçoivent en leur nom des allocations familiales fédérales. Ce que refusent les politiciens, l'Église et les nationalistes québécois.

À peu près à la même époque, elle s'éloigne du Parti libéral et adhère à l'ancêtre du NPD, le CCF, dont elle sera vice-présidente nationale et présidente au Québec.

Dans les années 1960, elle militera au sein de la Ligue des droits de l'Homme, sera vice-présidente d'un Comité consultatif sur l'administration de la justice au Québec et contribuera à la fondation de la Fédération des femmes du Québec qui obtiendra que les femmes puissent devenir commissaire d'école!

Après tant de luttes pour faire reconnaître les droits des femmes, la bourgeoise au collier de perles a bien mérité de la patrie, autant que bien des hommes politiques en cravates signées et complets chics.

MARIE CAQUETTE

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef et directeur de l'édition:

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:

DENIS CLICHE

Président et Éditeur:

ROBERT NORMAND

Directeur de l'information:

DENIS ANGERS

LE CENTRE DES CONGRÈS: LA BATAILLE DES PLANS (D'ABRAHAM)



BERTHIO

Notes de Lecture

Les électeurs américains « pensent »!

par
Raymond
GIROUX

La complexité du système électoral porte certains observateurs à croire que les Américains votent sans savoir ni pour qui ni pour quoi. Car de parfaits inconnus ont réussi à franchir ce barrage alors que des vedettes ont lamentablement échoué leur examen de passage.

Le politologue et consultant démocrate Samuel Popkin, de l'Université de Californie à San Diego, prétend au contraire que les électeurs ont développé une rationalité politique exemplaire. Ils sont mieux informés qu'on ne le croit généralement et résistent bien aux efforts de manipulation médiatique.

The Reasoning Voter, ou l'électeur qui pense, selon le titre de l'ouvrage de Popkin, ne se laisse pas avoir comme une vieille bourrique. Il ne vote pas pour faire comme son voisin et suivre le courant. La course telle que décrite par la télévision n'a pas un impact majeur sur son comportement électoral, il ne vote pas nécessairement gagnant.

Les Américains, selon le politologue, analysent la situation politique de plusieurs manières concurrentes. Ils s'informent par les médias, d'abord. Mais également, et c'est là un point extrêmement important à ses yeux, ils comparent ces données avec ce qu'ils constatent eux-mêmes dans leur vie quotidienne.

Les Américains connaissent en général le taux de chômage du pays, suivent avec attention les variations du prix de l'essence, et s'en parlent entre eux. Cette interaction entre la vie privée et le contexte politique joue à fond dans les choix électoraux.

Elle explique en outre le cœur même du débat, ce qui choque le plus les étrangers dans le comportement électoral américain, c'est-à-dire cette façon de scruter à la loupe la vie privée et le comportement personnel des candidats.

Aux États-Unis, explique Popkin, la vie politique est axée sur les candidats, non sur les partis. Les électeurs ignorent les programmes électoraux officiels. D'où l'importance exemplaire qu'ils portent à la personnalité et à la compétence des candidats. Et leurs interrogations constantes sur leur sincérité.

Le plus bel exemple à l'appui de la thèse de l'auteur découle des primaires de 1976. Un an avant le début de la

campagne, Jimmy Carter se classait dernier d'une liste de 13 candidats potentiels, selon les sondages.

Son discours bien senti sur l'honnêteté personnelle et le bon gouvernement a frappé juste, et il devint président, devançant une flopée de personnalités plus connues mais jugées moins fiables.

Que l'on se remémore par contre la campagne du sénateur Edward Kennedy, en 1980.

Parti premier dans les sondages, sa popularité s'effrita dès l'annonce de sa candidature. Son nom était connu, et personne ne voulait justement le voir à la Maison-Blanche.

La saga des échecs retentissants serait longue. L'astronaute John Glenn, l'ex-gouverneur du Texas John Connally (blessé lors de l'assassinat de John Kennedy en 1963) et Gary Hart, entre autres, ont goûté aux effets d'un électoral qui pense. Selon Popkin, les Américains ont essayé d'imaginer ce que chacun d'entre eux ferait une fois au pouvoir, et le rêve des candidats se transforma en cauchemar des électeurs.

Le danger des primaires n'est pas que les électeurs portent un jugement sur la personnalité des candidats, mais plutôt qu'ils le portent sur leur personnalité telle que transmise par la télévision. Il y a une limite aux raccourcis,

soutient Popkin.

La couverture médiatique se veut de plus en plus personnalisée, et le politologue se demande si un Franklin D. Roosevelt en fauteuil roulant pourrait aujourd'hui passer le test de la télévision sans que l'on s'intéresse plus à la faiblesse de ses jambes qu'à sa politique économique.

Le problème ne vient pas du système des primaires lui-même, car les campagnes électorales informent réellement les électeurs. Il faudrait plutôt, selon Popkin, espacer ces consultations pour les tenir régionalement à trois semaines les unes des autres, question de neutraliser l'effet d'entraînement qui favorise le candidat de tête.

Et aussi, consacrer plus de fonds publics à l'information des électeurs, question de contrer l'effet des bulletins télévisés axés sur les gaffes des candidats et les petites phrases de neuf secondes. L'information politique, au petit écran, accorde plus de temps au reporter qu'aux candidats, et le système électoral n'a rien à voir avec ce phénomène antidémocratique.

★ Popkin, Samuel L. *The Reasoning Voter. Communication and Persuasion in Presidential Campaigns*. Chicago, The University of Chicago Press, 292 pages.

Point de vue

Ottawa tente de condamner Trudeau au silence

par
Michel
VASTEL

Il ne se passe pas de journée dans la capitale fédérale sans qu'on n'entende, posée par un proche du premier ministre, un haut fonctionnaire ou un membre du Parlement, la fameuse question: « Quand Trudeau va-t-il intervenir? » En fait, l'homme ayant été tout à la fois grand défenseur de l'autonomie fiscale des provinces et champion du pouvoir fédéral de dépenser, il faudrait plutôt se demander: « Qu'est-ce que Trudeau va dire? »

L'ancien premier ministre a d'ailleurs le loisir d'y penser, et les conservateurs le temps de soigner leurs ulcères, puisque Trudeau est en Afrique du Sud pour trois semaines, à observer trois millions de Blancs décider du ré-

gime politique de 27 millions de Noirs.

Il ne faut pas oublier non plus que l'homme n'est jamais intervenu que pour « faire contre-poids », à contre-courant: en faveur de Maurice Duplessis et contre les intellectuels du Québec en octobre 1954, en faveur de lui-même et contre ses collègues des provinces en juin 1969.

« Brian Mulroney a promis, en septembre, de se préoccuper de l'intérêt national, rappelle l'un des fidèles de l'ancien chef libéral, David Berger (Westmount). Si tel est le cas, les conservateurs n'ont pas de raisons de s'inquiéter. Mais si on en donne trop aux provinces, ils sont mieux d'être nerveux. » En somme, Trudeau se permettra de paraphraser le souverain: « L'intérêt national, c'est moi! »

La bataille autour d'un partage des pouvoirs plus étanche, et au besoin la construction de barrages contre les inondations printanières du pouvoir fédéral de dépenser, est aussi vieille que la prose de Pierre Elliott Trudeau

lui-même. Ainsi, lorsque Maurice Duplessis résiste au financement direct des universités québécoises par Ottawa, l'homme se range derrière le « Chef » avec des arguments que n'aurait pas reniés Jean Allaire.

« Dans un système fédéral, écrit Trudeau dans *Cité libre* d'octobre 1954, l'exercice de la souveraineté est divisé entre un gouvernement central et des gouvernements régionaux... La somme des ressources (fiscales) doit être divisée entre les divers gouvernements de telle manière que chacun puisse réaliser le mieux possible la partie du bien commun qui relève de lui. »

En toute logique, pense alors Trudeau, si Ottawa dépense dans la cour des provinces, c'est qu'il a plus d'argent que ses propres responsabilités ne l'exigent et donc... qu'il taxe trop!

L'ennui, comme Maurice Duplessis l'a découvert pendant les années où il interdisait à ses universités d'encaisser les chèques d'Ottawa, c'est que les contribuables québécois sont alors taxés

pour des services qu'on les empêche de recevoir.

On n'en sort donc pas: l'administration fédérale tient le gros bout du bâton fiscal. Et s'il n'y a pas moyen d'empêcher Ottawa de conclure des ententes plutôt que de transférer des pouvoirs, comme le suggère le rapport Beaudoin-Dobbie, Trudeau propose un système beaucoup plus transparent.

« Ce qu'une province recevrait en vertu des ententes (administratives), explique-t-il, ce serait un impôt, à elle payé par ses contribuables. » Par exemple, si Ottawa veut dépenser 300 millions \$ au Québec dans le domaine du développement régional, c'est Québec et non Ottawa qui le financerait à partir des impôts provinciaux.

Les Québécois pourraient par contre déduire, de leur déclaration de revenus fédérale, jusqu'à concurrence de 300 millions par année. Évidemment, les députés fédéraux ne pourraient plus distribuer eux-mêmes les nombreux chèques de subventions aux Cer-

cles des fermières du comté, mais ils trouveront une autre bonne raison de se faire rééire.

L'ennui avec Pierre Trudeau, c'est qu'il lui arrive à l'occasion de changer d'avis. En juin 1969, les provinces, à l'instigation de Daniel Johnson et de John Roberts, veulent mettre de l'ordre dans le fouillis des ententes fédérales-provinciales. Mais le Canada a un nouveau premier ministre, M. Trudeau soi-même.

Comme le rappelle David Berger dans un document de travail pour le caucus de Jean Chrétien, le gouvernement dirigé par Pierre Trudeau propose alors aux provinces que « le pouvoir constitutionnel du Parlement canadien de contribuer aux services publics et aux programmes provinciaux (soit) inscrit en termes explicites dans la constitution, et (soit) illimité. »

Trudeau admet quand même qu'il faudrait éviter d'imposer une « pénalité fiscale » aux citoyens des provinces qui résistent. Il entrouvre la porte au « droit de retrait avec compensa-

tion financière. »

Trudeau s'est-il donc détroqué de ses oripeaux de « Cité-libriste »? Que non! explique-t-il lui-même. Le Québec est tout simplement sorti de l'époque de la « grande noirceur » pour entrer dans celle de « d'un État industriel moderne »: l'interdépendance justifie la dépendance par rapport au seul vrai État national, le Canada.

Alors, en toute logique, Trudeau devrait encore aujourd'hui pencher du côté d'un pouvoir « illimité » de dépenser pour le gouvernement fédéral? « Cela dépend, dit David Berger. Si toute l'élite politique du Canada penche d'un même côté, il peut se sentir obligé. »

Cela doit donc être pour cela que Joe Clark a invité quatre joueurs de plus à la table du poker constitutionnel: pour augmenter les chances de dissidence et ainsi condamner Pierre Trudeau au silence!

Michel Vastel est directeur du bureau du SOLEIL à Ottawa.

L'ENTREVUE

Contrôle des coûts

La formule coopérative mise au défi, selon Claude Béland

NDLR — À l'issue des assemblées générales annuelles du Mouvement Desjardins, notre journaliste Georges Angers a rencontré son président, M. Claude Béland. Nous vous présentons de larges extraits de cette entrevue qui portait sur les derniers résultats financiers de la première institution financière au Québec.



Q. : Pourquoi les coûts d'opérations sont-ils largement plus élevés chez Desjardins que dans les banques ?

R. : On travaille là-dessus depuis deux ans. Il y a le fameux Comité du partage des responsabilités qui essaie toujours de se mettre en marche. La façon que j'ai trouvée de s'attaquer à ce problème-là, c'est justement la question des coûts, uniquement des coûts, et on le fait par activités sectorielles. On a commencé les filiales ; vous allez voir, d'ici quelques semaines, on va annoncer des choses, des fusions, des regroupements de certaines de nos sociétés qui vont nous apporter des économies substantielles. Il y a tout le secteur de la gestion des liquidités ; il y a un rapport qui va être déposé sous peu où on va, là aussi, amener une rationalisation qui va certainement réduire considérablement les coûts. Mais le gros secteur, il ne faut pas se le cacher, c'est la masse salariale ; on ne réussit pas très bien jusqu'à maintenant. Au niveau des fédérations, au niveau de la confédération, en particulier, il y a eu des réductions des effectifs. Dans les filiales aussi. Dans le réseau des caisses, il y a une augmentation du personnel ; la masse salariale est encore plus élevée que celle de nos concurrents. Il y a du travail à faire de ce côté-là, ça me semble évident sur le plan de la productivité.

Q. : Pourquoi les profits de Desjardins ont-ils diminué en 1991 alors que ceux des banques ont augmenté ?

R. : Desjardins est concentré au Québec. Nous, des opérations internationales, on n'en a pas. Quand on regarde les résultats des banques, c'est clair que si on était capable de décortiquer uniquement leurs opérations québécoises, elles ne feraient pas mieux que nous. Évidemment, dans le grand ensemble canadien et mondial, il est certain que les banques, maintenant qu'elles ont rayé et réglé les fameux prêts souverains, qu'elles ont fait du nettoyage il y a quelques années, il est clair que leurs résultats globaux pour cette année (1991) sont meilleurs.

Mais il faut bien s'entendre sur la notion de rentabilité. Rentabilité ne veut pas toujours dire être meilleur que les autres. Nous, on avait des objectifs précis qui étaient de reprendre des parts de marché ; donc on a été, sur les taux d'intérêts, beaucoup plus agressif, même qu'à un moment donné on était à un quart de point de moins que les autres. Mais c'était volontaire. On savait qu'on grugeait un peu notre rentabilité, mais on voulait reprendre ces parts de marché, on voulait reprendre le chemin de la croissance. J'avais fait appel à cela l'an dernier et, en même temps, on voulait quand même faire un certain équilibre pour augmenter notre capitalisation ; ça paraissait essentiel. Je travaille là-dessus depuis cinq ans. Je pense que sur la capitalisation on a fait encore de grands pas pour assurer la solidité du Mouvement. On a atteint ces objectifs-là, on est content.

Q. : Quelle a été la déception des caisses devant ces résultats ?

R. : Ce qui les a déçues, c'est beaucoup plus les impacts venant de leurs filiales. Par rapport à leurs propres résultats, je pense que les caisses sont satisfaites ; elles sont dans les limites de la planification stratégique du Mouvement. Évidemment, elles se plaignent quand d'autres, les filiales, viennent gruger dans leurs bénéfices d'opérations.

Q. : Il y a eu contre-performance des sociétés filiales de Desjardins ?

R. : Le point central, c'est Trustco (la filiale en fiducie de Desjardins) parce que Trustco a toujours été questionné dans le réseau à cause du fait qu'il n'est plus vraiment entièrement complémentaire aux caisses ; il est plus en concurrence que complémentaire. Il y a quelques années, le domaine de l'épargne et du crédit, les caisses pouvaient en assumer une bonne tranche, mais pas entièrement. Donc, toute la partie crédit industriel on la faisait à travers une filiale ; toute la partie prêts commerciaux, dans le domaine des immeubles, ça se faisait par la fiducie. Mais de plus en plus les caisses deviennent capables d'assumer toute la partie épargne et crédit, ce qui fait qu'on a la tentation de dire : l'épargne et le crédit ça va être dans le réseau Caisses, le reste, c'est-à-dire les assurances, le transport de numéraires, ça devrait être dans les filiales. Or, on se retrouve avec des filiales qui sont aussi dans le commerce de l'épargne et du crédit et cela, les caisses, ça les agace. D'une part, donc, il y a cet agacement et, en plus, quand ce concurrent vient dire : j'ai fait des pertes et vous allez les combler... Eh bien là, elles disent qu'il y a des limites.

Q. : Que réserve l'avenir à Trustco Desjardins ?

R. : Un mandat a été confié à la Financière de regarder le mandat de Trustco, de regarder comment on fait la démarcation entre les filiales pour qu'elles soient strictement complémentaires aux caisses et non

pas concurrentes. Pas question toutefois pour Desjardins de se retirer de la fiducie.

Q. : Les autres filiales ?

R. : Quand je regarde l'assurance générale, on a atteint les objectifs qu'on visait, surtout la vente en direct dans les caisses. Dans l'assurance-vie, on a fait un petit peu de nettoyage dans le portefeuille de prêts, mais l'AVD (Assurance-vie Desjardins) va avoir, en 1992, une année comme on les a toujours connues. Si je m'en vais dans le domaine des valeurs mobilières, là on a eu beaucoup de difficultés ; il y a de grosses décisions qui ont été prises, on est en train de rationaliser tout cela. Je suis confiant qu'en 1992 ça va avoir repris le chemin de l'équilibre, si ce n'est pas de la rentabilité. Disnat va bien et va continuer d'aller bien. Quand je regarde la Société de services, on est en train, là aussi, de poser des gestes significatifs de rationalisation. En général, je pense que les caisses vont être satisfaites de ce qui se passe dans le réseau des filiales.

Q. : Et le coût des structures ?

R. : J'ai soumis un dossier au Comité du partage qui parle des coûts de nos sièges sociaux parce que, nous, on a onze fédérations, une confédération, une caisse centrale, un Visa Desjardins qui, chez nos concurrents, se retrouvent évidemment dans un même siège social. Et quand je dis que les ressources humaines augmentent dans les caisses, c'est que les caisses sont de plus en plus capables d'assumer elles-mêmes des fonctions. Elles ont de moins en moins besoin des supports d'une centrale ou d'un bureau-chef. Elles sont de plus en plus autonomes, finalement, dans leurs opérations. Mais la structure en haut demeure toujours la même. Autrement dit, à travers la province, j'ai onze vice-présidents finance, onze vice-présidents marketing... Je pense que dans les dix dernières années il s'est posé des gestes importants dans la réduction des coûts mais ce n'est certainement pas terminé, cela m'apparaît évident. On a un dollar par 100 \$ d'actif à réduire et, cela, le plus rapidement possible... Je l'ai dit lors des assises annuelles dans mon message : notre objectif ce n'est pas de rendre simplement les caisses comparables dans leurs coûts d'opérations, c'est de les rendre meilleures. Je comprend que souvent les gens nous disent que c'est le coût du coopératisme. Personnellement, je ne suis pas capable d'accepter un argument comme ça. Au contraire, la coopération devrait nous amener à des modes d'opérations moins coûteux. Si on est en train de me dire que la formule coopérative est plus coûteuse que les autres, bien là on a de sérieux problèmes à régler. Ça n'a pas de sens. Je pense que la formule coopérative est une formule aussi efficace ; elle devrait l'être. Il faut en faire la preuve.

Q. : Qu'en est-il de la rentabilité générale des caisses ?

R. : En fait, quand on parle de rentabilité des caisses, il ne faut pas oublier qu'en même temps il y a une rentabilité pour le Québec quand je pense que le Mouvement a 2 milliards 400 millions \$ de réserves générales, un avoir qui appartient à la collectivité, qui n'appartient à personne en particulier, un deux milliards 400 millions \$ qui aide à développer les régions du Québec. Ce n'est pas très connu que Desjardins a créé, au cours des années, à même les excédents des caisses, un fond collectif qui appartient à l'ensemble des Québécois et qui nous aide à développer notre coin de pays... Un héritage collectif qui aide le Mouvement dans sa stabilité par rapport à sa rentabilité.

EXPOSITION NAUTIQUE

PARC DE L'EXPOSITION DE QUÉBEC

- Alumacraft
- Bayliner
- Cador-Mat
- Checkmate
- Crownline
- Doral
- Evinrude
- Glastron
- Lavigne
- Maxum
- Nissan
- Pelican
- Princecraft
- Rinker
- Seadoo
- Searay
- Smokercraft
- Spectrum
- Starcraft
- Stingray
- Sunray
- Suzuki
- Thundercraft
- Yamaha

ENTREZ DANS LA VAGUE

DU 25 AU 29 MARS 1992

Plus de 40 exposants

Une variété de bateaux de plaisance, chaloupes pour la pêche, quais et pontons, remorques, motomarines, pédalos, bateaux gonflables et accessoires.

AUX PAVILLONS DE L'AGRICULTURE ET DE LA JEUNESSE DU PARC DE L'EXPOSITION DE QUÉBEC.

25 mars: 17:00 à 22:30, 26-27 mars: 13:00 à 22:30, 28 mars: 11:00 à 22:30, 29 mars: 11:00 à 18:00
Adultes 6 \$; Age d'or et étudiants 5 \$ (taxes incluses)
Enfants de 12 ans et moins accompagnés d'un adulte: gratuit.

MIK 99 LESOLEIL TÉLÉ 4 Bell Cellulaire

la meilleure GARANTIE au monde

L'Engagement Satisfaction

- Garantie de 3 ans / 80 000 km sur l'intégralité du véhicule
- Garantie de 6 ans / 100 000 km sur les principales composantes
- Garantie de 6 ans / 100 000 km sur le dispositif antipollution
- Garantie de 6 ans sans limite de kilométrage contre les perforations causées par la rouille
- Assistance-dépannage pour 3 ans sans limite de kilométrage
- Assistance téléphonique sans frais 24 heures sur 24

SENTRA CLASSIC 1992

À PARTIR DE **8 888 \$***

NX SPORT 1992

À PARTIR DE **12 555 \$***

* Transport et préparation en sus

AXCESS 1992

À PARTIR DE **14 888 \$***

* Transport et préparation en sus

Recommandé CAA et A.P.A.

ste1Foy NISSAN

2060, boul. Charest Ouest, 681-7371

LE PALMARÈS



Ce palmarès reflète la position des disques compacts et cassettes les plus vendus chez Musique D'Auteuil, rue St-Jean, à Québec et des magasins HMV de Place Fleur de Lys, de Place Laurier et des Galeries Chagnon, à Lévis. Le chiffre entre parenthèses indique la position occupée à la parution précédente.

FRANCOPHONE

- 1 (1) Le goût de l'eau... Michel Rivard
- 2 (-) Aux portes du matin Richard Séguin
- 3 (-) Alors regarde Patrick Bruel
- 4 (6) Au maximum Nathalie Simard
- 5 (9) D'une ombre à l'autre Francis Cabrel
- 6 (2) À suivre Claude Dubois



- 7 (10) Diane Diane Dufresne
- 8 (-) L'Intégrale Beau Domagala
- 9 (-) Snob Les B.B.
- 10 (3) Dion chante Plamondon Céline Dion

ANGLOPHONE

- 1 (2) Shepherd Moons Enya
- 2 (1) We Can't Dance Genesis
- 3 (3) Nevermind Nirvana
- 4 (-) Classic Queen Queen
- 5 (4) Up Right Said Fred
- 6 (5) Ocarina Diego Modena
- 7 (9) Metallica Metallica
- 8 (6) Waking Up The Neighbors Bryan Adams
- 9 (8) Rush Street Richard Marx
- 10 (10) The Visit Loroona McKinnitt

Le Rock-notes

Buddy Guy... encore

Après avoir fait les belles nuits du bar-spectacles Le D'Auteuil, l'ineffable guitariste de blues Buddy Guy est de retour à Québec. Il présentera un spectacle le 25 avril, à la salle Tardif du collège Garnier. Et encore une fois, c'est l'Américain John Campbell qui assurera la première partie du spectacle. Certains s'en souviennent, le maître de la guitare « slide » avait précédé l'ouragan Marjo, sur la scène de la place d'Youville, un dimanche orageux du dernier festival d'été... Les billets sont en vente sur le réseau Bilettech.

Spectacles dans la région

La formation montréalaise Asexual, qui vient de lancer un nouveau disque intitulé *Exile From Floontown*, doit se produire vendredi soir au cégep de Limoilou. Common Sense, une formation de Pont-Rouge, assurera la première partie du spectacle. Le même jour le groupe de jazz fusion Midi-30 s'installe pour deux jours au bar-spectacles Le D'Auteuil. Le samedi 28, les Crazy Rhythm Daddies (d'ex-membres de Ray Condo and The Hardrock Goners) seront au bar Le Bal du lézard.

Parutions de Real World

La maison de disques Real World, mise sur pied par l'organisation WOMAD et Peter Gabriel, a récemment lancé deux nouveaux disques : *The Terem Quartet* du Terem Quartet, groupe de musiciens russes qui privilégient les instruments traditionnels, et *Mambo* du Tanzanien Remmy Ongala et son orchestre Super Matimila.

LE ROCK

Selon le batteur Pat Torpey

L'unité du groupe explique le succès de Mr. Big

Pour Pat Torpey, le succès de Mr. Big s'explique de plusieurs façons. Le batteur place en tête de liste l'année que lui et ses complices ont passée sur la route.

par MICHEL BILODEAU
collaboration spéciale

Les quatre musiciens de Mr. Big ont des feuilles de route bien remplies. Billy Sheehan a joué avec Talas et David Lee Roth et récolté, à quatre reprises, le titre de « bassiste no 1 » du prestigieux magazine américain *Guitar Player*; Pat Torpey a collaboré avec Robert Plant et Ted Nugent; Paul Gilbert a fait partie du groupe Racer X et enseigné au Guitar Institute of Technology de Los Angeles; Eric Martin a enregistré quelques disques sous son nom.

Bref, ce n'est pas le talent et l'expérience qui manquent. Mais pour Pat Torpey, cela ne suffit pas pour expliquer le succès que récolte Mr. Big.

« Les performances instrumentales ne sont pas nécessairement une garantie de succès. Être un bon musicien aide à la cause mais, dans un groupe, ce qui importe par-dessus tout c'est qu'il se passe quelque chose entre les musiciens. Une certaine chimie. Et il n'y a rien de mieux que la route pour cimenter... ou briser un groupe. C'est le moment de vérité », constate le batteur au cours d'une entrevue au SOLEIL.

Ce constat amène Torpey à considérer *Lean Into It*, le deuxième disque de Mr. Big, comme celui qui représente le mieux le groupe. « On ne s'était jamais retrouvé aussi longtemps ensemble. Après la tournée, c'est un véritable groupe qui entrait en studio. Cette unité explique tout le reste. Le talent, la complicité. Il ne manquait que des chansons avec de bons "hooks" », lance Torpey.

Une bonne chanson, comme par exemple, *To Be With You*, qui a mis le groupe sur la carte? « Oui, exactement! », lance Torpey dans un grand éclat de rire.

Pas de recette

Du même souffle, et plus sérieusement, Torpey constate qu'il n'y a pas de recette pour composer un « hit » et ne cache pas que



Pat Torpey estime que « Lean Into It », le deuxième disque de Mr. Big, est celui qui représente le mieux le groupe.

le succès de *To Be With You* a pris le groupe par surprise.

« C'est une chanson qu'Eric a écrit il y a un peu plus de quatre ans. Il nous a fait écouter sa maquette en pleine séance d'enregistrement. Nous l'avons trouvée idéale pour clore le disque. Une chanson simple que l'on a arrangée simplement. Une façon de dire "Bonjour, à la prochaine". Sans plus. Nous ne pensions vraiment pas que *To Be With You* serait reçue de la sorte », assure Torpey.

Une bonne chanson, certes, mais le musicien tient à ajouter que même si tous les ingrédients sont réunis, il faut aussi compter sur la chance et le hasard.

« On a beau composer de bonnes pièces, elles peuvent très facilement passer inaperçues et on ne sait trop pourquoi. Un bon disque peut être un flop. Il y a tellement de facteurs qui entrent

en ligne de compte que l'on est obligé de prendre en considération le hasard et la chance dans

nos explications. Ce n'est pas flatteur pour notre ego de musicien mais c'est la réalité. Être là au bon

moment ça ne s'apprend pas, ça ne s'explique pas non plus », conclut Pat Torpey.

Le chanteur Michael Jackson se croirait allergique au Pepsi

NEW YORK (d'après AFP) — Le chanteur Michael Jackson a paraît-il une nouvelle phobie : il se croit allergique au Pepsi Cola, une aversion qui tombe mal puisque le chanteur vient de signer un contrat de plusieurs millions de dollars pour assurer la promotion de cette boisson gazeuse.

l'eau colorée lors du tournage des publicités pour Pepsi.

Déjà, le mois dernier, lorsque Pepsi avait annoncé la signature de son contrat avec Michael Jackson et le parrainage de sa prochaine tournée mondiale, des journalistes bien informés avaient demandé si le chanteur buvait réellement de cette boisson : « L'important pour nous, c'est que ses admirateurs en boivent », avait répliqué le vice-président Peter Kendall.

Alone II, la suite du film qui a battu tous les records de recettes l'an dernier.

Macaulay, qui apparaît dans le clip de la chanson *Black and White* du disque *Dangerous* de Michael Jackson, a raconté que le chanteur en était réduit à boire de

Selon le quotidien new-yorkais *Daily News*, le jeune acteur Macaulay Culkin a révélé l'affaire à l'échotier de Chicago Bill Zwecker alors qu'il était interviewé sur le plateau du tournage de *Home*

FAMOUS PLAYERS
CES HORAIRES COUVRENT LA PÉRIODE DU 22 AU 26 MARS INCL.

LES GALERIES DE LA CAPITALE
5401 boul. des Galeries 528-2455

LE DOCTEUR (14)
Tous les soirs 18 h 30, 21 h 10

BASIL DETECTIVE PRIVÉ (G)
12 h 35, 14 h 35, 16 h 35

LE COBAYE (14)
Tous les soirs 7 h 10-9-25 dim 12-35-2-45-4-55-7-10-9-25

LES AMANTS DU PONTNEUF (14)
Tous les soirs 6-30-9-10 dim 1-10-3-50-6-30-9-10

MON PÈRE CE HÉROS (G)
Tous les soirs 7-05-9-20 dim 12-40-2-45-4-55-7-05-9-20

BUGSY (v.f.) (14)
Tous les soirs 6-20-9-30 dim 9-00 jeu 9-30

LA BELLE ET LA BÊTE (G)
12 h 35, 14 h 35, 16 h 35

CAPITAINE CROCHET (G)
Tous les soirs 6-15-9-00 dim 12-35-3-25-6-15-9-00

CINÉMA STE-FOY
2500 boul. Laurier 856-0592

LE COBAYE (14)
Tous les soirs 7-00-9-20 dim 1-10-3-30-7-00-9-20

TALONS AIGUILLES (G)
Tous les soirs 7-00-9-15 dim 1-15-3-45-7-00-9-15

ONCE UPON A CRIME (G)
Tous les soirs 7-05-9-30 dim 1-15-3-15-5-05-7-05-9-25

PLACE QUÉBEC
5 Place Québec 525-4524

MEMOIRS OF AN INVISIBLE MAN (G)
Tous les soirs du dim au mar 7-00-9-15

J F K (14) Tous les soirs du dim au mar 8-00

LES AMANTS DU PONT-NEUF
Victoria Abril, Manisa Paredes, Miguel Bosé

TALONS AIGUILLES
UN FILM DE PEDRO ALMODÓVAR

GUIDE CINÉMA CINÉPLEX ODÉON

AVIS SPÉCIAL AUX 14 - 20 ANS - NOUVEAU TARIF JEUNESSE 6.00\$*
* PARTOUT, EN TOUT TEMPS, À L'EXCEPTION DES MARDIS À MOITIÉ-PRIX ET DES MATINÉES SUR SEMAINE À 4.75\$

INFO-HORAIRE: CINÉMA ST-GEORGES 328-7540, CINÉMA ALOUETTE 337-2465

DU 20 AU 26 MARS 1992

PLACE CHAREST
Du Pont et Boul. Charest 529-9745

L'ANGE DU RING (14 ans) Dolby
Ven. au Jeu. 12-15-14-25-16-40-19-00-21-20

MON COUSIN VINNY (G)
Ven. au Jeu. 13-00-16-00-19-15-21-45

EUROPA (14 ans)
Ven. au Jeu. 14-30-16-50-19-15

THE LAWNMOWER MAN (14 ans) (v.o.a.)
Ven. au Jeu. 12-25-21-35

TOUS LES MATINS DU MONDE (G)
Ven. au Jeu. 14-00-16-40-19-25-21-45

J.F.K. (14 ans)
Ven. au Jeu. 15-00-20-30

LES MÉMOIRES D'UN HOMME INVISIBLE (G)
Dolby Ven. au Jeu. 12-45-18-30

BEING AT HOME WITH CLAUDE (v. française) (14 ans) Dolby
Ven. au Jeu. 13-20-15-20-17-20-19-20-21-25

BASIC INSTINCT (18 ans) (v.o.a.) Dolby
Ven. au Jeu. 13-00-16-00-19-00-21-40

UNE LÈVRE DANS LA NUIT (14 ans) Dolby
Ven. au Jeu. 13-15-16-15-19-05-21-40

CANADIÈRE
Les Galeries Canadière 661-8575

ANALYSE FATALE (14 ans)
Dim. 13-30-16-00-18-45-21-10
Ven. au Jeu. 18-45-21-10

LE CLAP
2360 Ch. Ste-Foy, Ste-Foy 650-CLAP
MY OWN PRIVATE IDAHO (14 ans) Dolby (v. française) Dolby
Ven. au Jeu. 12-30-14-45-17-00-19-15-21-30

CINÉMA LIDO
Promenades Lévis-Lauzon 837-0234

L'ANGE DU RING (14 ans) Dolby
Ven. Mar. Mer. Jeu. 19-10-21-15
Sam. Dim. Lun. 13-00-19-10-21-15

AS DES AS - LE COBAYE (14 ans) Dolby
Ven. Mar. Mer. Jeu. 19-00
Sam. Dim. Lun. 13-00-19-00

LE DOCTEUR (14 ans) Dolby
Ven. Mar. Mer. Jeu. 18-50-21-15
Sam. Dim. Lun. 13-00-18-50-21-15

MON COUSIN VINNY (G) Dolby
Ven. Mar. Mer. Jeu. 18-50-21-05
Sam. Dim. Lun. 13-00-18-50-21-05

LA MAIN QUI BERCE L'ENFANT (14 ans) Dolby
Ven. Mar. Mer. Jeu. 18-50-21-05
Sam. Dim. Lun. 13-00-18-50-21-05

CINÉMA LE PARIS
PLACE D'YOUVILLE 692-0891

99¢ LUNDI AU JEUDI
1,99\$ VEN. SAM. DIM. et FÊTES
TOUTES LES SAISONS VOIR CALENDRIER RÉPERTOIRE

APRÈS "LES YEUX NOIRS" SON NOUVEAU CHEF D'OEUVRE

INVITENT 400 personnes à la Première Nord Américaine

URGA
UN FILM DE NIKITA MIKHALKOV
Une réception suivra après la projection du film.

LE LUNDI 30 MARS 1992 À 20h00 AU CINÉPLEX ODÉON PLACE CHAREST

■ Les parutions auront lieu du 20 au 24 mars.
■ Date limite pour la réception du courrier : le mercredi 25 mars, 17 h.
■ Les gagnants seront avisés par téléphone par Cinéplex Odéon.
■ Les droits ont été payés par Cinéplex Odéon.

Postez ou déposez ce coupon à : "Concours URG A" Cinéplex Odéon 500, rue Dupont, Québec G1K5N4

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Code postal _____
Tél. Bur. _____

Âge _____
Rés. _____